

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



19 mars 2022



SOMMAIRE ET ORDRE DU JOUR

■ Sommaire

• Le conseil d'administration	1
• Les A.A.P.M.A	2
• Les Amicales de Pêche.....	3
• Le rapport financier	5
• Compte rendu des activités 2021	
○ Technique	33
○ Développement du Loisir Pêche.....	51
○ Garderie.....	59
○ Communication	67
• Les cartes de pêche en 2021	73
• Les vœux des AAPPMA.....	77

■ L'ordre du jour

8h30 : **Accueil**

9h00 : **Assemblée Générale**

Accueil des Présidents et des participants par le Président de la Fédération
Souhaits de bienvenue

Ordre du jour

Bilan financier 2021 (approbation ou redressement des comptes) présenté par le Trésorier
Rapport de la commission de contrôle
Compte d'exploitation 2021 (approbation ou redressement des comptes)
Budget prévisionnel 2022 (approbation ou redressement des comptes)
Renouvellement de la Commission de contrôle 2022
Vœux AAPPMA
Informations diverses
Election des membres du conseil d'administration pour la période 2022-2026

LA FEDERATION DE VAUCLUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

■ Le Conseil d'Administration

	Téléphone	Mail
MARCELLINO Christophe Président	07 68 02 72 18	christophe_marshallino@yahoo.fr
BARTOLO Bruno Vice-Président	06 20 99 44 23	brbartolo@free.fr
FREARD Noël Trésorier	07 68 46 06 40	freardnoel@gmail.com
DI LUCA Nicolas Secrétaire	06 70 05 37 26	nicolas.diluca@gmail.com
EUSTACHY Jean-Marie Secrétaire adjoint	06 82 95 31 06	jme84@orange.fr
GALLEGO Alain	06 07 88 33 96	aappma.aptluberon@gmail.com
GOSIO Benoît	06 12 04 15 07	benoit.gosio@gendarmerie.interieur.gouv.fr
MAILLARD Michèle	07 62 46 73 71	maillardmichele1@gmail.com
PEREZ François	06 81 24 08 65	perez.francois84@orange.fr
SERRE Denis	06 17 24 12 97	d.serre8484@gmail.com
SULMON Serge	06 06 45 12 52	sulmon.serge@orange.fr

Les AAPPMA de Vaucluse

Les Présidents

AAPPMA	Civilité Président	Nom Président	Prénom Président	Téléphone	Mail
APT	Monsieur	GALLEGO	Alain	06 07 88 33 96	aappma.apluberon@gmail.com
AVIGNON	Monsieur	MARCELLINO	Christophe	07 68 02 72 16	christophe_marcellino@yahoo.fr
BEDARRIDES	Monsieur	ROSA	Jean	06 62 94 39 88	rosa.sylvia@bbox.fr
BOLLENE	Monsieur	LIZAGA	David	06 17 10 58 14	crouzet.lizaga@free.fr
CAMARET/SERIGNAN					
CAVAILLON	Monsieur	MARTELLI	Christian	06 14 36 67 92	martellichristian@hotmail.fr
CARPENTRAS	Monsieur	LLADOS	Alain	06 89 99 25 49	alainllados@orange.fr
GRILLON	Monsieur	LACHENAUD	Cédric	06 67 13 25 50	cedricetgla@gmail.com
ISLE SUR LA SORGUE	Monsieur	DURAND	Yves	06 07 58 06 95	yves.durand27@wanadoo.fr
MONDRAGON	Monsieur	BEAUCAMP	Martial	06 03 50 73 61	evely84@hotmail.fr
MORNAS/PIOLENC	Monsieur	LEFAY	Nicolas	06 52 54 56 66	aappma.mornaspiolenc@orange.fr
ORANGE					
PERNES LES FONTAINES	Monsieur	SOLIS	Jean José	06 63 56 48 80	jose84210@hotmail.fr
PERTUIS	Monsieur	LALAUZE	Philippe	06 09 47 14 42	philippelalauze@gmail.com
SAINTE CECILE LES VIGNES	Monsieur	EUSTACHY	Jean-Marie	06 82 95 31 06	jme84@orange.fr
SORGUES	Monsieur	SANS	Grégory	06 78 33 42 09	greg84.s@orange.fr
LE THOR	Monsieur	MARIN	Michel	06 19 12 41 33	michel.marin103@orange.fr
VAISON LA ROMAINE	Monsieur	FREARD	Noël	07 68 46 06 40	freardnoel@gmail.com
VELLERON	Monsieur	BARTOLO	Bruno	04 90 20 11 88	la.saumonette@free.fr
VIOLES	Monsieur	BARROT	Gilles	07 86 49 48 11	amicalepecheursouzeze@gmail.com

Les Trésoriers

AAPPMA	Civilité Président	Nom Président	Prénom Président	Téléphone	Mail
APT	Monsieur	DONAT	Jacky	04 90 74 16 80	jackydonat@orange.fr
AVIGNON	Monsieur	BOYER	Michel	06 16 33 06 97	mike.boyer30@gmail.com
BEDARRIDES	Monsieur	GONZALES	Jean-Marc	06 12 25 23 04	gonzales.jeanmarc@orange.fr
BOLLENE	Monsieur	LEFEBVRE	Christian	06 74 13 85 42	chris.dani.lefebvre@orange.fr
CAMARET/SERIGNAN					
CAVAILLON	Madame	CHANAVAS	Corinne	06 19 36 87 35	c.chanavas@atgtsm.fr
CARPENTRAS	Monsieur	MAXIMIN	Christophe	06 26 27 26 80	christophe.maximin@monteux.fr
GRILLON	Monsieur	DAYDE	Francis	04 90 37 42 96	francis.dayde@laposte.net
ISLE SUR LA SORGUE	Monsieur	MARTIN	Gérard	06 01 86 83 36	martin.gerard84170@gmail.com
MONDRAGON	Madame	BEAUCAMP	Evelyne	06 26 30 76 99	evely84@hotmail.fr
MORNAS/PIOLENC	Monsieur	VICHERY	Benjamin	06 95 87 06 51	vicherybenjamin@gmail.com
ORANGE					
PERNES LES FONTAINES	Monsieur	BOTREAU	Damien		botreaudamien@hotmail.com
PERTUIS	Monsieur	LOPEZ	Fernand	07 81 50 29 46	nandofer1.fi@gmail.com
SAINTE CECILE LES VIGNES	Madame	EUSTACHY	Catherine	06 79 58 88 54	cruiz62@orange.fr
SORGUES	Monsieur	BEURRIER	Stéphane	06 71 23 41 83	beurrier.stephane@gmail.com
LE THOR	Monsieur	MARIN	Frédéric	07 60 97 84 04	cassaire84@gmail.com
VAISON LA ROMAINE	Monsieur	RIBOULET	Hervé	06 30 36 05 15	herv.riboulet0846@orange.fr
VELLERON	Monsieur	BONNAFE	Yannick	06 83 84 35 58	nathalie-bach@hotmail.fr
VIOLES	Monsieur	NICOLAS	Christofer	06 26 24 52 92	cristofer.nicolas@gmail.com

■ Les Amicales de Vaucluse

Les Présidents

Amicales		Civilité	Nom Président	Prénom Président	Téléphone	Mail
AUBIGNAN		Monsieur	LLADOS	Alain	06 89 99 25 49	alainllados@orange.fr
BEAUMES DE VENISE	Lou Pescadou Balméen	Monsieur	VOIRIN	Jacques	04 80 31 80 01	
CADENET	Les Pêcheurs du Sud Luberon	Monsieur	JAUMARY	Elie	04 90 68 09 46	elie.jaumary@outlook.fr
CADEROUSSE	Les Pescadous de Caderousse	Monsieur	GUIGUE	Alain	06 63 44 09 49	aguig84@gmail.com
CAUMONT SUR DURANCE	Amicale du Pesquier	Monsieur	GIGOT		06 11 22 19 44	amicale.du.pesquier@orange.fr
CHATEAUNEUF DE GADAGNE	Les Amis de la Sorgue	Monsieur	WOIRY	Pascal	06 62 06 65 66	
COURTHEZON	Les Pêcheurs de Courthézon	Monsieur	FICTY	Florent		leflo84@hotmail.com
ENTRAIGUES		Monsieur	LOPEZ	Francis	06 15 63 40 31	ampecheur84@yahoo.fr
FONTAINE DE VAUCLUSE	La Truite de la Vallée Close	Monsieur	LOMBARDIN	Florent	06 99 57 17 92	florent.lombardin@gmail.com
JONQUIERES		Monsieur	RAPHOZ	Raymond	06 13 64 57 35	raymond.raphoz123@orange.fr
LAURIS/PUYVERT		Monsieur	ELSERMANS	Jean-Claude	06 89 31 60 89	
MALAUCENE	La Gaule du Ventoux	Monsieur	LIZAGA	Benjamin	07 84 18 65 92	benjaminelya@hotmail.fr
MAZAN	La Truite Mazanaise	Monsieur	RIGAUD	Franck	06 73 50 53 68	latruitemazanaise@gmail.com
MONTEUX		Monsieur	GOSIO	Benoît	06 12 04 15 07	benoit.gosio@laposte.net
LE PONTET		Monsieur	BONNET	Gilles	04 90 31 34 64	
SABLET		Monsieur	CAUDRELIER	Laurent	06 04 05 47 65	etangdesjardins.84@gmail.com
ST SATURNIN/JONQUERETTES	La Gaule Saturninoise	Monsieur	GERENT	Claude	07 70 61 45 65	
SARRIANS		Monsieur	BORDIGA	Jean-Paul		
VILLELAURE	Asso. de Défense de Villelaure	Monsieur	SEGUELA	Claude	06 84 33 47 42	compind@cloud-internet.fr

RAPPORT FINANCIER

■ Rapport sur les comptes de l'exercice 2021

Monsieur le président, Mesdames, Messieurs,

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

FEDERATION VAUCLUSE DE PECHE
575 CHEMIN DES FONTANELLES
84800 L ISLE SUR LA SORGUE

relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	2 094 339 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	16 426 Euros
- Résultat net comptable,	62 315 Euros

Fait à L ISLE SUR LA SORGUE
Le 31/01/2022

GASCON THOMAS
EXPERT-COMPTABLE

Le bilan et le compte de résultat

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	13 564	8 530	5 034	7 025	1 991	28.34
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	447 096	152 073	295 023	300 918	5 895	1.96
	Constructions	1 128 786	901 556	227 230	255 641	28 411	11.11
	Installations techniques Matériel et outillage	262 578	253 673	8 905	13 190	4 285	32.49
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés	46		46	46			
Prêts							
Autres	346		346	346			
Total I	1 852 415	1 315 832	536 583	577 165	40 582	7.03	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	389 674		389 674	288 966	100 708	34.85
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	14 709		14 709	36 514	21 805	59.72
	Valeurs mobilières de placement	533 885		533 885	531 705	2 180	0.41
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	597 888		597 888	610 408	12 520	2.05
Charges constatées d'avance (2)	21 599		21 599	17 606	3 993	22.68	
Total II	1 557 755		1 557 755	1 485 200	72 555	4.89	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 410 170	1 315 832	2 094 339	2 062 365	31 974	1.55	

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12/31/2020	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	472 055	472 055		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité					
Autres					
Report à nouveau	1 203 574	1 199 383	4 191	0.35	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	62 315	4 191	58 124	NS	
Situation nette (sous total)	1 737 945	1 675 629	62 315	3.72	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	142 615	154 048	11 434	7.42	
Provisions réglementées					
Total I	1 880 559	1 829 678	50 882	2.78	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés				
Total II					
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges	9 998		9 998	
	Total III	9 998		9 998	
DETTES (I)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 000	1 000		
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	83 281	113 946	30 666	26.91
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	40 054	51 615	11 561	22.40
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	79 447	65 526	13 921	21.25
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance		600	600	100.00	
Total IV	203 781	232 687	28 906	12.42	
Ecarts de conversion passif (V)					
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 094 339	2 062 365	31 974	1.55	

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations	226 812	212 528	14 283	6.72
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	16 426	12 488	3 938	31.53
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	300 946	315 891	14 945	4.73
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	20 445	26 982	6 537	24.23
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	203 711	191 457	12 254	6.40
Total I	768 340	759 347	8 993	1.18
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	326 569	310 961	15 608	5.02
Aides financières	11 603	18 244	6 641	36.40
Impôts, taxes et versements assimilés	14 681	14 634	47	0.32
Salaires et traitements	244 875	248 329	3 454	1.39
Charges sociales	74 270	80 941	6 671	8.24
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	43 763	51 686	7 923	15.33
Dotations aux provisions	9 998		9 998	
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	770	988	218	22.05
Total II	726 528	725 782	746	0.10
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	41 811	33 565	8 247	24.57

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	3 048		3 776		729	19.29
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	3 048		3 776		729	19.29
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées			19		19	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV			19		19	100.00
2. Résultat financier (III-IV)	3 048		3 757		709	18.87
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	44 859		37 322		7 538	20.20
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	9 627		1 004		8 623	858.50
Sur opérations en capital	11 434		11 434			
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	21 061		12 438		8 623	69.33
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 173		45 012		41 839	92.95
Sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	3 173		45 012		41 839	92.95
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	17 888		32 574		50 462	154.92
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	432		557		125	22.44
Total des produits (I+III+V)	792 448		775 561		16 887	2.18
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	730 133		771 370		41 237	5.35
5. EXCEDENT OU DEFICIT	62 315		4 191		58 124	NS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021 12	31/12/2020 12	Euros	%
FONDS COMMERCIAL, DROIT AU BAIL	5 034	7 025	1 991	28.34
20500000 CONC.DROITS SIMLBREV.LIC.MARQ.	13 564	13 564		
28050000 AMORT.CONC.BREV.LICENCES	8 530	6 539	1 991	30.44
TERRAINS	295 023	300 918	5 895	1.96
21100000 TERRAINS	171 624	171 624		
21200000 AGENC.AMENAG. DES TERRAINS	275 472	275 472		
28120000 AMORT.AGENC.AMENAG.TERRAINS	152 073	146 177	5 895	4.03
CONSTRUCTIONS	227 230	255 641	28 411	11.11
21310000 CONSTRUCTIONS	710 404	710 404		
21350000 INST.GEN.AGENC.AM.CONSTRUCTION	418 382	418 382		
28131000 AMORTISSEMENTS DES CONSTRUCTIO	490 236	470 062	20 174	4.29
28135000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.CONST.	411 321	403 083	8 237	2.04
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE	8 905	13 190	4 285	32.49
21500000 INST.TECH.MATERIEL & OUTILLAGE	95 704	95 704		
21810000 INST.GEN.AGENC.AMENAG.DIVERS	2 678	2 678		
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT	106 279	106 130	149	0.14
21830000 MATERIEL DE BUREAU & INFORMAT.	28 398	29 198	800	2.74
21840000 MOBILIER	29 519	28 154	1 364	4.85
28150000 AMORT.INST.TECH.MAT.& OUTIL.	91 153	85 743	5 410	6.31
28181000 AMORT.INST.GEN.AG.AM.DIVERS	1 792	1 256	536	42.66
28182000 AMORT.MAT.TRANSPORT	106 259	106 130	130	0.12
28183000 AMORT.MAT.BUREAU & INFO.	26 295	27 392	1 097	4.00
28184000 AMORT.MAT.BUREAU	28 174	28 154	20	0.07
AUTRES TITRES IMMOBILISES	46	46		
27100000 TITRES IMMOBILISES (PROPRIETE)	46	46		
AUTRES	346	346		
27550000 Cautionnement	346	346		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	536 583	577 165	40 582	7.03
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	389 674	288 966	100 708	34.85
41100000 CLIENTS	389 674	287 656	102 018	35.47
41800000 CLIENTS PROD.NON ENC.FACTURES		1 310	1 310	100.00
AUTRES	14 709	36 514	21 805	59.72
40100000 FOURNISSEURS		204	204	100.00
42100000 PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	261	134	126	93.82
42510000 Avance sur frais parola	152	152		
42530000 Avance sur frais Jérôme Marin	150	150		
43870000 PRODUITS A RECEVOIR/ORG.SOC.	4 333		4 333	
44700000 AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM		22 419	22 419	100.00
46870000 PRODUITS A RECEVOIR/ DEB.CRE.	3 181		3 181	
47340000 FPNP PANIERS	6 632	13 454	6 823	50.71
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	533 885	531 705	2 180	0.41
50340000 Placemant c. epargne parts soc	184 760	182 580	2 180	1.19
50341000 OBLIGATIONS CONVERTIBLES CNP	52 369	52 369		
50345000 Contrat Capitalisation CNP ONE	97 256	97 256		
50350000 CONTRAT CAPITALISATION ALLIANZ	199 500	199 500		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
DISPONIBILITES	597 888	610 408	12 520	2.05
51210000 Depot caisse d'epargne	3 795	4 487	692	15.42
51410000 Compte federal	30 888	18 654	12 235	65.59
51510000 Caisse epargne a	86 632	86 201	431	0.50
51530000 Livret banque postal	375 669	400 433	24 764	6.18
51540000 LIVRET ASSOCIATIS	100 486	100 285	201	0.20
53110000 Caisse	419	349	70	20.06
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21 599	17 606	3 993	22.68
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	21 599	17 606	3 993	22.68
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 557 755	1 485 200	72 555	4.89
TOTAL GENERAL	2 094 339	2 062 365	31 974	1.55

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES - SANS DROIT DE REPRISE	472 055		472 055			
10210000 Valeur du patrimoine integre	171 571		171 571			
10280000 Valeur du patrimoine integre	300 484		300 484			
REPORT A NOUVEAU	1 203 574		1 199 383		4 191	0.35
11000000 REPORT A NOUVEAU	1 203 574		1 199 383		4 191	0.35
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)	62 315		4 191		58 124	NS
SITUATION NETTE (SOUS TOTAL)	1 737 945		1 675 629		62 315	3.72
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	142 615		154 048		11 434	7.42
13120000 Csp	343 010		343 010			
13121000 SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 1	73 176		73 176			
13122000 SUBVENTION TRAVAUX SIEGE 2	18 294		18 294			
13912000 Subv C.S.P inscrite au resulta	219 527		212 666		6 860	3.23
13912100 Subv travaux s1 inscrite au re	58 571		54 912		3 659	6.66
13912200 Subv travaux s2 inscrite au re	13 768		12 853		915	7.12
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	1 880 559		1 829 678		50 882	2.78
TOTAL FONDS DEBIES						
PROVISIONS POUR CHARGES	9 998				9 998	
15800000 AUTRES PROV.POUR CHARGES	9 998				9 998	
TOTAL PROVISIONS	9 998				9 998	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	1 000		1 000			
16500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	1 000		1 000			
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	83 281		113 946		30 666	26.91
40100000 FOURNISSEURS	33 551		43 730		10 178	23.28
40810000 FOURNISSEURS-FACT NON PARVENUE	49 729		70 217		20 487	29.18
DETTE FISCALES ET SOCIALES	40 054		51 615		11 561	22.40
42820000 DETTES PROV.CONGES A PAYER	14 445		10 183		4 262	41.86
42860000 PERS.AUTRES CHARGES A PAYER			6 955		6 955	100.00
43100000 M.S.A.	15 938		25 205		9 267	36.77
43780000 CHORUM	1 446		1 333		113	8.46
43781000 Mutuelle harmonie	1 176		613		564	92.01
43782000 Retraite supplémentaire agrica	353		355		2	0.58
43820000 CHARGES SOC./CONGES A PAYER	5 019		3 719		1 300	34.95
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER/ORG.SOC			1 391		1 391	100.00
44210000 Prélèvement impôt à la source	860		1 304		444	34.05
44400000 ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	432		557		125	22.44
44700000 AUTRES IMPOTS&TAXES VERS.ASSIM	384				384	
AUTRES DETTES	79 447		65 526		13 921	21.25
41100000 CLIENTS	15 885		4 626		11 259	243.36
47320000 Vignettes club	783		1 660		877	52.83
47330000 Redevance agence de l'eau	62 778		59 239		3 539	5.97

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N 31/12/2021 12	Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		600	600	100.00
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		600	600	100.00
TOTAL DETTES	203 781	232 687	28 906	12.42
TOTAL GENERAL	2 094 339	2 062 365	31 974	1.55

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
COTISATIONS	226 812		212 528		14 283	6.72
75610000 Cotisations federale	226 812		212 528		14 283	6.72
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	16 426		12 488		3 938	31.53
70800000 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES	20				20	
70830000 Locations diverses	13 180		12 488		692	5.54
70840000 REFACTURATION CHARGES LOYERS	3 226				3 226	
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	300 946		315 891		14 945	4.73
74150000 Subvention fnpf	73 484		86 260		12 776	14.81
74151000 Subvention fnpf - kit emploi	132 000		132 000			
74180000 Subvention diverses	1 500		500		1 000	200.00
74310000 Club Halieutique subventions	63 262		66 430		3 169	4.77
74330000 Club dotation de base	30 700		30 700			
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS	20 445		26 982		6 537	24.23
79100000 TRANSFERTS DE CHARGES EXPLOIT.	16 083		11 436		4 647	40.63
79110000 Avantage en nature	4 362		3 998		365	9.13
79120000 INDEMNITE ACTIVITE PARTIELLE			11 548		11 548	100.00
AUTRES PRODUITS	203 711		191 457		12 254	6.40
72680000 Cession carnassiers			2 062		2 062	100.00
75800000 PRODUITS DIV.GESTION COURANTE	18		1		17	NS
75800200 Participation etudes	29 710		10 450		19 260	184.31
75800300 Participation activite peche	10 508		7 884		2 624	33.28
75810000 P.v police	15 816		8 662		7 154	82.58
75820000 Remboursement frais avances	4 504		3 123		1 382	44.25
75850000 Participation diverses	7 726		5 229		2 498	47.77
75860000 Participation dépliants	6 490		5 100		1 390	27.25
75863000 Region pacca subvention	54 118		60 528		6 410	10.59
75864000 Conseil general	6 200		6 200			
75865000 Subventions agence de l'eau	68 621		82 218		13 598	16.54
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	768 340		759 347		8 993	1.18
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	326 569		310 961		15 608	5.02
60212000 Achat truitelles fario			6 856		6 856	100.00
60213400 Achat carnassiers sandre	28 141		4 523		23 618	522.20
60213510 Achat truites fario	8 414		21 424		13 011	60.73
60213520 Achats GARDON	6 681		2 591		4 090	157.86
60213530 Achats Brochet	9 286		2 610		6 675	255.73
60213540 Achats carpes	693		1 898		1 205	63.49
60213550 Achats Tanche	1 979		1 000		980	98.00
60213610 Achats truite aec	43 276		33 543		9 733	29.02
60213620 Achat truites parcours NO KILL	5 000				5 000	
60400000 ACHATS ETUDES & PREST.SERVICES	15 281		38 585		23 305	60.40
60612000 ELECTRICITE	9 609		10 346		737	7.12
60613000 EAU	245		1 093		1 338	122.39
60628000 Carburant	646		352		295	83.88
60628300 Carburant parola	1 679		999		681	68.19
60628400 Carburant marin jerome	1 436		914		522	57.08
60628500 Carburant becker	2 811		1 985		826	41.61
60628600 Carburant chapus	966		498		467	93.79
60628700 Carburant corentin tharel	1 214		503		711	141.41
60630000 F ENTRETIEN PETIT EQUIPEMENT	6 630		3 399		3 232	95.08

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
			Euros	%
60631000 MATERIEL PROJET	7 014	6 895	119	1.72
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	6 311	6 301	10	0.16
60650000 Habillement	5 992	1 794	4 197	233.96
60680000 Autres fournitures		206	206	100.00
60850000 Frais accessoires s/achats	284	130	155	119.31
61330000 Baux de peche	23 284	22 519	765	3.40
61350000 LOCATION MATERIEL	800	1 490	689	46.29
61351000 LOCATION PHOTOCOPIEUR	2 978	2 978		
61355000 LOCATION VEHICULE	811	5 638	4 827	85.61
61520000 ENTRETIEN CONSTRUCTIONS	6 954	8 241	1 287	15.61
61530000 Travaux entretien etang etc	19 323	4 804	14 519	302.23
61550000 ENTRETIEN MAT OUTILLAGE		580	580	100.00
61553000 ENTRETIEN MAT DE BUREAU	4 497	2 571	1 925	74.87
61558000 Reparation vehicules services	2 225	3 555	1 330	37.42
61610000 ASSURANCES AUTOMOBILES	3 872	2 766	1 106	39.98
61680000 Autres assurances	4 250	4 277	28	0.65
61681000 Assurance habitation	278	270	7	2.70
61830000 DOCUMENTATION TECHNIQUE		38	38	100.00
61880000 ABONNEMENT LOGICIEL OPEN TIME	893	883	10	1.09
61890000 ABONNEMENT ANNUEL WEB PDPG	2 411	2 408	4	0.15
62100000 PERSONNEL EXTERIEUR A L'ENTR.	1 845	7 503	5 658	75.41
62260000 HONORAIRES	13 553	13 374	179	1.34
62280000 Frais de formation	3 550	3 568	19	0.52
62300000 Publicite information publicat	17 525	18 242	716	3.93
62320000 JEU CONCOURS	2 010		2 010	
62330000 Foires expos manifestations	1 509	3 872	2 363	61.03
62340000 CADEAUX A LA CLIENTELE		200	200	100.00
62410000 TRANSPORTS S ACHATS	499	385	114	29.64
62530000 Deplacements autres personnels	1 367	6 788	5 421	79.86
62533000 Deplacements alabelle	3 699	3 002	697	23.23
62540000 Deplacements president	9 685	10 286	600	5.84
62544000 Déplacements Vice-Président		50	50	100.00
62550000 Deplacements tresorier	5 598	5 463	135	2.47
62560000 Depl administrateurs	3 106	2 632	475	18.03
62562000 DEPLACEMENTS BENEVOLES	2 009	2 009		
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	2 492	1 369	1 123	82.04
62600000 FRAIS POSTAUX	4 618	3 859	759	19.66
62610000 TELEPHONE PORTABLES	342	202	139	68.99
62620000 Telephone siege	6 322	6 663	341	5.12
62625900 Orange internet	157	312	155	49.72
62640000 HEBERGEMENT SITE INTERNET	219	221	2	1.09
62700000 SERVICES BANCAIRES	500	344	156	45.25
62810000 COTISATIONS	701	666	35	5.26
62820000 Cotisation club	50	50		
62840000 Cotisation mrm	2 600	2 600		
62850000 Cotisation Fondation	760	798	38	4.77
62860000 Asso reg fede paca	454	453	1	0.22
62870000 Participation aux frais deposti	2 671	2 453	218	8.89
62880000 Cotisation diverses	1 100	1 100		
62890000 PASSPECHE / PHOQU'ON PECHE	1 957	1 035	922	89.09
AIDES FINANCIERES	11 603	18 244	6 641	36.40
65720000 Subvention travaux piscicoles	1 500	2 100	600	28.57
65730000 Ristournes club	1 539	3 895	2 356	60.48
65740000 Subvention materiel	826	1 400	574	41.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12 31/12/2020	Euros	%
65770000 SUBVENTION OUVERTURE GENERALE	850	400	450	112.50
65780000 SUBVENTION 10% ALVINAGES	6 187	8 848	2 661	30.07
65790000 Subventions diverses	700	1 600	900	56.25
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	14 681	14 634	47	0.32
63110000 Taxe sur les salaires	384		384	
63330000 PARTICIPATION FORMATION PROFES	2 070	3 619	1 548	42.78
63520000 Taxes fonciere	12 121	10 925	1 196	10.95
63580000 AUTRES DROITS	105	90	15	16.74
SALAIRES ET TRAITEMENTS	244 875	248 329	3 454	1.39
64110000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	232 386	209 052	23 333	11.16
64113000 GRATIFICATIONS STAGIAIRES	7 868	9 279	1 412	15.21
64140000 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS		20 645	20 645	100.00
64141000 INDEMNITE NETTOYAGE	360	340	20	5.88
64147000 ACTIVITE PARTIELLE		11 230	11 230	100.00
64180000 Provison congés payés	4 262	2 216	6 479	292.30
CHARGES SOCIALES	74 270	80 941	6 671	8.24
64510000 MSA	42 555	49 842	7 287	14.62
64520000 Harmonie Mutuelle	4 235	4 902	667	13.60
64521000 Cotisations prévoyances Chorum	2 943	3 093	150	4.84
64531000 CCPMA	1 379	1 409	30	2.16
64532000 Cotisations retraites	11 164	12 630	1 466	11.61
64540000 ASSEDIC	9 760	9 140	620	6.79
64580000 Autres cotisations	934	889	45	5.07
64581000 Provision chages sur congés pa	1 300	1 395	2 694	193.21
64700000 AUTRES CHARGES SOCIALES		431	431	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	43 763	51 686	7 923	15.33
68111000 DOTATIONS AMORT IMMO INCORPORE	1 991	1 753	238	13.56
68112000 DOTATIONS AMORT IMMO CORPORELL	41 772	49 933	8 161	16.34
DOTATIONS AUX PROVISIONS	9 998		9 998	
68150000 DOT.PROV.PR RISQUES ET CHARGES	9 998		9 998	
AUTRES CHARGES	770	988	218	22.05
65310000 Repas reunion ca commissions	769	986	217	22.04
65800000 AUTRES CHARGES GESTION COURANT	2	2	1	29.06
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	726 528	725 782	746	0.10
RESULTAT D'EXPLOITATION	41 811	33 565	8 247	24.57
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	3 048	3 776	729	19.29
76400000 REVENUS DES VALEURS MOB.PLAC.	3 048	3 776	729	19.29
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	3 048	3 776	729	19.29
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		19	19	100.00
66800000 AUTRES CHARGES FINANCIERES		19	19	100.00
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		19	19	100.00

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12 31/12/2020	Euros	%
RESULTAT FINANCIER	3 048	3 757	709	18.87
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	44 859	37 322	7 538	20.20
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION	9 627	1 004	8 623	858.50
77180000 AUTRES PROD EXCEPT/OP DE GEST	8 018		8 018	
77200000 PRODUITS EXCEP./EXERCICES ANT.	1 609	1 004	605	60.21
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL	11 434	11 434		
77700000 QUOTE PART SUBVENT.VIR.RESULT.	11 434	11 434		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	21 061	12 438	8 623	69.33
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	3 173	45 012	41 839	92.95
67120000 PENALITES AMENDES FISCALES	24		24	
67180000 AUTRES CHARG EXCEPT/OP GESTION	70	24	46	191.67
67200000 CHARGES EXCEP./EXERC.ANTER.	1 410	502	908	180.99
67211000 CHG EXCP RETRAIT FNNP 2019		278	278	100.00
67220000 RETRAIT SUBV°CONS.REGIONAL2018	1 669		1 669	
67221000 RETRAIT SUBV°CONS.REGIONAL2017		5 322	5 322	100.00
67230000 CHG EXP RETRAIT AGENCE EAU2017		36 268	36 268	100.00
67231000 CHG EXP RETRAIT AGENCE EAU2018		2 618	2 618	100.00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	3 173	45 012	41 839	92.95
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17 888	32 574	50 462	154.92
IMPOTS SUR LES BENEFICES	432	557	125	22.44
69500000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	432	557	125	22.44
TOTAL DES PRODUITS	792 448	775 561	16 887	2.18
TOTAL DES CHARGES	730 133	771 370	41 237	5.35
EXCEDENT OU DEFICIT	62 315	4 191	58 124	NS

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

■ Rapports du commissaire aux comptes



RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Article 227-10 Code de Commerce

FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE

575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Association Loi 1901

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



**Rapport spécial du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées
Assemblée générale d'approbation des comptes
Exercice clos le 31/12/2021**

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

Fait à Bouc Bel Air,
Le 4 mars 2022

Jean-Baptiste BARILLEY
*Commissaire aux comptes,
Co-gérant,*



2010 Avenue de la Croix d'Or
C.C San Baquis - 13320 Bouc Bel Air
RCS Aix en Provence 814 378 170
SARL au capital de 1.200 € - NAF 6920Z
Société de commissariat aux comptes

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU
MILIEU AQUATIQUE**

**575, Chemin des Fontanelles
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE**

Association Loi 1901

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



**Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 DECEMBRE 2021**

Aux adhérents,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION DE VAUCULUSE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes



d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bouc Bel Air,
Le 4 mars 2022

Jean-Baptiste BARILLEY
*Commissaire aux comptes,
Co-gérant,*



2010 Avenue de la Croix d'Or
C.C San Baquis - 13320 Bouc Bel Air
RCS Aix en Provence B14 378 170
SARL au capital de 1.200 € - NAF 6920Z
Société de commissariat aux comptes

Laurent BORG
Expert-Comptable diplômé
Commissaire aux comptes

Jean-Baptiste BARILLEY
Expert-Comptable
Commissaire aux comptes

Compte de résultat 2021 et prévisionnel 2022

CHARGES D'EXPLOITATION

		PREV 2021	Réalisé 2021	PREV 2022
ACHATS		93 680,00 €	103 469,06 €	119 200,00 €
60213400	Carnassiers	27 810 €	38 120,07 €	40 000 €
60213500	Poissons blancs		8 659,81 €	10 000 €
60212000	Truitelles Fario Méditerranéennes	4 500 €	8 413,55 €	7 500 €
60212250	Truitelles Fario Atlantiques	2 600 €		2 700 €
60213510	Truites Fario (location Meyer)	7 500 €		7 500 €
60213500	Truites AEC	42 770 €	43 275,63 €	43 000 €
60213000	Truites "Parcours no Kill" Vaison et Entraigues	5 000 €	5 000,00 €	5 000 €
60213800	Ombres	3 500 €		3 500 €
SERVICES EXTERIEURS		281 315,00 €	223 100,16 €	293 420,00 €
60400000	Achat, études et prestations	35 000 €	15 280,52 €	90 000 €
60610000	EDF, eaux	11 000 €	9 364,32 €	11 000 €
60628000	Carburants lubrifiants	9 000 €	8 752,47 €	9 000 €
60630000	Fournitures entretien, petit équipement	4 000 €	7 079,29 €	4 000 €
60631000	Matériels projet	18 945 €	7 013,76 €	2 000 €
60640000	Fournitures bureau	5 000 €	7 584,65 €	5 000 €
60650000	Habillement	5 000 €	5 991,60 €	3 000 €
60680000	Autres fournitures	500 €		500 €
60800000	Frais accessoires	300 €	284,00 €	300 €
61330000	Location baux	22 100 €	22 550,14 €	23 200 €
61350000	Location matériel	4 500 €	3 777,95 €	4 000 €
61355000	Location véhicule	650 €	811,43 €	0 €
61500000	Travaux entretien et réparations (entretien FD)	8 000 €	6 954,00 €	7 500 €
61530000	Travaux terrains, barrages, étangs	1 000 €	19 323,28 €	10 500 €
61550000	Entretien Mat outillage	300 €		300 €
61553000	Entretien Mat de bureau (+ OPENTIME et SERVEUR)	3 500 €	4 437,91 €	4 000 €
61890000	Abonnement annuel WebPDPG	2 420 €	2 411,23 €	2 420 €
61558000	Entretien véhicules FD, mat de transport	5 000 €	3 910,27 €	4 000 €
61560000	Mobilier, matériel, outillage			
61680000	Primes assurances	8 000 €	8 398,98 €	8 000 €
61700000	Etudes et recherches (PKD - PCB)	27 000 €		0 €
61810000	Documentation	300 €		300 €
62100000	PERSONNEL EXT INTERIM	2 300 €	1 844,95 €	0 €
62260000	Intermédiaires, honoraires	15 600 €	13 552,80 €	15 600 €
62280000	Formation personnel + bénévoles	5 000 €	3 549,56 €	5 000 €
62300000	Pub, information, publications, dons, concours	25 000 €	17 525,12 €	22 000 €
62330000	Foires, Expo (Fête de la Pêche)	7 500 €	3 518,80 €	2 500 €
62330001	Mondial Silure			2 000 €
62340000	Lots concours	1 000 €		1 000 €
62410000	Transports / achats	200 €	499,10 €	200 €
62530000	Déplacements autres personnel	2 000 €	1 367,01 €	2 000 €
6253300	Déplts B ALLAMELLE - PAP Mallemort (Rbt ARPA)	3 500 €	3 699,31 €	3 000 €
62540000	Déplacements Président	10 800 €	9 685,12 €	12 600 €
62550000	Déplacements trésorier	5 600 €	5 598,00 €	6 500 €
62560000	Déplacements administrateurs	5 000 €	3 106,16 €	5 000 €
62562000	Déplacements Bénévoles	2 500 €	2 009,00 €	2 500 €

62570000	Missions / Réceptions	3 000 €	2 491,58 €	3 000 €
62600000	Frais postaux	4 000 €	4 618,15 €	4 000 €
62620000	Frais téléphone + Internet	6 400 €	7 038,74 €	6 500 €
62700000	Frais bancaires	400 €	680,36 €	500 €
62800000	Charges diverses(ARPACA, MRM, UFBRMC, etc)	6 000 €	5 665,00 €	6 000 €
62870000	Autres participations (dépositaires)	2 500 €	768,50 €	2 500 €
62890000	Pass Pêche	1 500 €	1 957,10 €	2 000 €
IMPOTS ET TAXES		15 000,00 €	14 680,52 €	15 600,00 €
63110000	Taxes/salaires	0 €	384 €	400 €
63330000	Taxes diverses, Part Formation	4 000 €	2 176 €	3 000 €
63512000	Taxes foncières	11 000 €	12 121 €	12 200 €
CHARGES DU PERSONNELS		310 000,00 €	319 145,05 €	340 000,00 €
64110000	Rémunération pers.+cotisations salariales	310 000 €	232 385,52 €	340 000 €
64113000	Gratifications + CDD Stagiaires		7 867,66 €	
64130000	Gratifications et primes			
64141000	Indemnité nettoyage		360,00 €	
64120000	Provision pour Congés payés		4 262,24 €	
64581000	Provision de Charges sur congés		1 299,89 €	
64580000	FAFSEA			
64510000	MSA		42 555,09 €	
64530000	Retraites, Mutuelle + autres caisses		30 414,65 €	
64800000	Autres charges personnel :			
TOTAL A REPORTER		699 995,00 €	660 394,79 €	768 220,00 €
REPORT		699 995,00 €	660 394,79 €	768 220,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		70 500,00 €	66 133,35 €	80 500,00 €
65160000	Droits d'auteur			
65300000	Frais congrès et assemblées, commissions, C.A	2 000 €	768,54 €	2 000 €
65700000	Subventions aux AAPPMA et Amicales	16 000 €	11 602,59 €	16 000 €
65700001	Subventions Parcours enfants AAPPMA et Amicales	7 500 €		7 500 €
65700002	Subventions Aménagements LP AAPPMA et Amicales	7 500 €		7 500 €
65700002	Retours sur PV aux AAPPMA (25%)	1 500 €		1 500 €
65730000	Ristournes CLUB	6 000 €		6 000 €
65800000	Charges de gestion courantes		1,66 €	
66800000	Autres charges financières			
68110000	Dotation aux amortissements	30 000 €	53 760,56 €	40 000 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		770 495,00 €	726 528,14 €	848 720,00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		700,00 €	3 604,76 €	700,00 €
67180000	Autres charges exceptionnelles		94,30 €	
67181000	Droit Retrait Subvention AERMC			
67200000	Charges sur exercice précédent		3 078,46 €	
67210000	Charges Retrait Subv FNPf 2019			
67220000	Charges Retrait Subv REGION 2017 / AERMC 2017 2018			
66880000	Ecart de conversion			
69500000	Impôts sur les bénéfices	700 €	432,00 €	700 €
TOTAL CHARGES		771 195,00 €	730 132,90 €	849 420,00 €

PRODUITS D'EXPLOITATION				
		PREV 2021	Réalisé 2021	PREV 2022
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		301 500,00 €	300 945,72 €	302 500,00 €
74150000	Subventions FNPF	202 000 €	205 484,05 €	202 000 €
74180000	Subventions diverses (commune Isle sur la Sorgue)	500 €	1 500,00 €	1 500 €
74310000	Subvention CLUB et ristournes	99 000 €	93 961,67 €	99 000 €
PRODUITS DE GESTION COURANTE		447 955,00 €	446 948,41 €	461 080,00 €
70830000	Location diverses (location Meyer)	14 380 €	16 425,84 €	15 000 €
72600000	Refacturation Charges			
75610000	Cotisations fédérales	208 290 €	226 811,53 €	225 000 €
75800200	Participations études, PE - Technique	35 000 €	29 728,38 €	19 000 €
75800300	Participations activités pêche, Animations	11 000 €	10 508,00 €	11 000 €
75810000	P.V	9 500 €	15 815,50 €	10 000 €
75820000	Remboursement frais avancés	3 500 €	4 504,42 €	3 500 €
75840000	Participation repas congrès	0 €		0 €
75850000	Participations diverses (dt canal Carpentras)	2 500 €	7 726,24 €	6 880 €
75860000	Participations dépliants	5 250 €	6 490,00 €	4 500 €
75863000	Conseil Régional	70 335 €	54 118,00 €	60 000 €
75864000	Conseil Départemental	6 200 €	6 200,00 €	6 200 €
75865000	Agence de l'Eau	82 000 €	68 620,50 €	100 000 €
76100000	Produits de participation			
PRODUITS FINANCIERS		0,00 €	3 047,92 €	2 500,00 €
76400000	Intérêts	0,00 €	3 047,92 €	2 500,00 €
PRODUITS D'EXPLOITATION TOTAL		749 455,00 €	750 942,05 €	766 080,00 €
PRODUITS DIVERS		21 740,00 €	41 506,31 €	44 140,00 €
77000000	Produits exceptionnels	10 320,00 €		10 320,00 €
77180000	Produit sur opération de gestion	0,00 €	8 017,96 €	5 000,00 €
77200000	Produits sur exercice précédent	0,00 €	1 609,17 €	3 000,00 €
77700000	Quote part subvention	11 420,00 €	11 433,71 €	11 420,00 €
78100000	Reprises sur amortissements et provisions	0,00 €		0,00 €
79100000	Transfert de charges d'exploitation	0,00 €	16 083,07 €	10 000,00 €
79110000	Avantages en nature	0,00 €	4 362,40 €	4 400,00 €
79120000	Indemnité chômage partiel			
AUTOFINANCEMENT		0,00 €	-62 315,46 €	39 200,00 €
002	Fonds propres (sur résultats antérieurs reportés)	0,00 €	-62 315,46 €	39 200,00 €
TOTAL PRODUITS		771 195,00 €	792 448,36 €	810 220,00 €

■ Rapport des vérificateurs aux comptes



BILAN FINANCIER 2021

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Nous, soussignés,

Monsieur Gérard MARTIN	Isle sur la Sorgue
M. Alain LLADOS	Monteux
M. Christian MARTELLI	Cavaillon

Désignés conformément aux statuts de la Fédération des AAPPMA du Vaucluse, avons procédé, le mercredi 2 février 2022, au siège de la Fédération de Vaucluse – 575 chemin des Fontanelles 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE, à la vérification et au contrôle de la comptabilité fédérale.

Divers contrôles par sondage ont été opérés tant sur les bilans et résultats de l'exercice, à partir des documents présentés.

Trouvant la gestion financière saine, nous concluons à la régularité des écritures, n'ayant constaté aucune irrégularité, omission ou erreur dans les documents comptables fournis par trésorier fédéral.

Nous sollicitons donc pour lui le quitus de l'Assemblée Générale pour le bilan financier de l'exercice 2021.

A L'Isle sur la Sorgue, le 2 février 2022

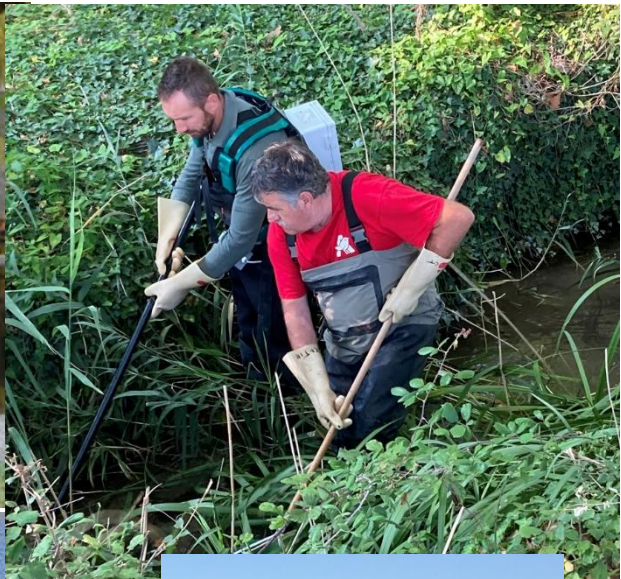
G. MARTIN

A. LLADOS

C. MARTELLI

Fédération de Pêche de Vaucluse - 575, Chemin des Fontanelles - 84800 L'Isle sur la Sorgue
Tél : 04 90 86 62 68 - Mail : contact@peche-vaucluse.com

La Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de Vaucluse remercie **ses bénévoles.**







PÔLE TECHNIQUE



Bilan 2021



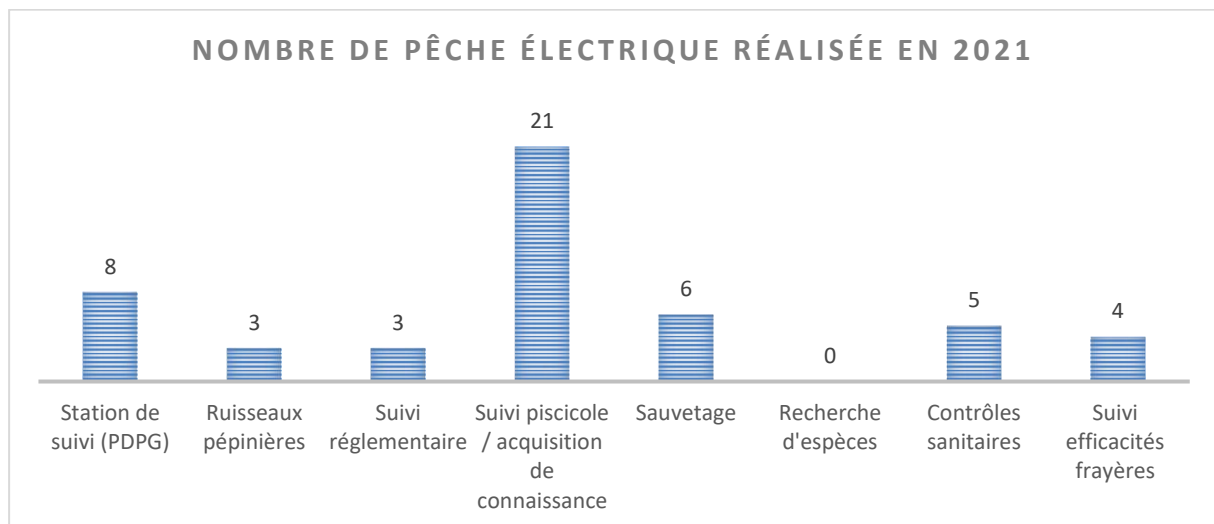
SUVIS DES ESPECES ET DES MILIEUX

■ Les pêches électriques

Au total, ce sont 50 interventions de pêche à l'électricité qui ont été réalisées en 2021. La majorité portait sur de l'acquisition de connaissance, notamment sur le bassin versant du Calavon-Coulon dans le cadre de l'étude piscicole et astacicole de fin de contrat de rivière.

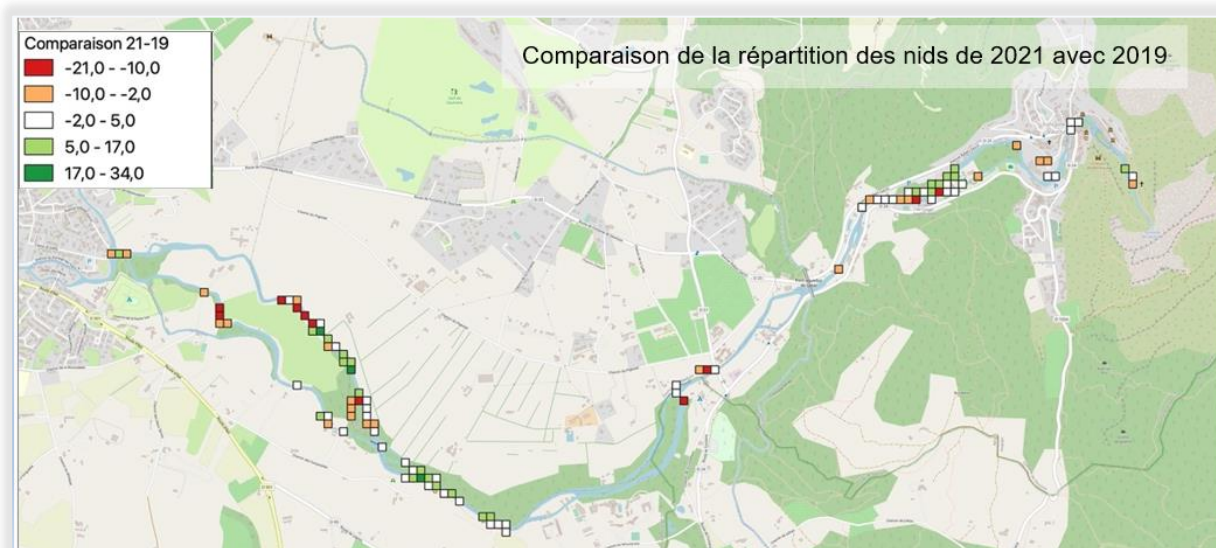
La Fédération a de plus réalisé un certain nombre de prestations, pour des pêches de sauvetage (avant travaux ou chômage de canaux) ou des études piscicoles en plans d'eau et rivières.

Les 3 stations de suivi réglementaire ont eu lieu pour suivre 3 réserves de pêche initiées en 2019. Suivi en 2021, celles-ci seront rééchantillonnées en 2023 pour pouvoir émettre une conclusion d'un éventuel changement dans les populations piscicoles.



■ Suivi de la reproduction des truites sur la Sorgue

Depuis 2018, un suivi de la reproduction des truites communes est réalisé sur la Sorgue amont, pour identifier et suivre les secteurs les plus favorables, déterminer la période réelle de reproduction et mettre en relation les facteurs environnementaux. Avec un suivi de 2020 interrompu par le confinement, le suivi de 2021 est la seconde année suivie complètement, qui a pu être alors comparée à l'année 2019.



→ *Cartographie des zones plus ou moins actives en 2021 par rapport à 2019*

Avec un total de 1070 nids référencés sur 75% de la Sorgue amont prospectée, on obtient une moyenne de 31 nids à l'hectare. L'activité de reproduction a été légèrement plus faible qu'en 2019 (1442 nids comptabilisés sur une période plus longue de 5 semaines pour observer les quelques frais très tardives de juin).

Certaines zones restent très fréquentées par les poissons même si on observe de petits changements géographiques des zones de frais privilégiées entre les années 2019 et 2021. Ces changements pourraient être liés à des déplacements du substrats et des changements de faciès d'écoulement survenue lors des crues centennales de 2019/2020.

Le suivi, tel qu'il est réalisé depuis l'année 2019, demandera encore plusieurs années de données pour pouvoir refléter une tendance au long terme.

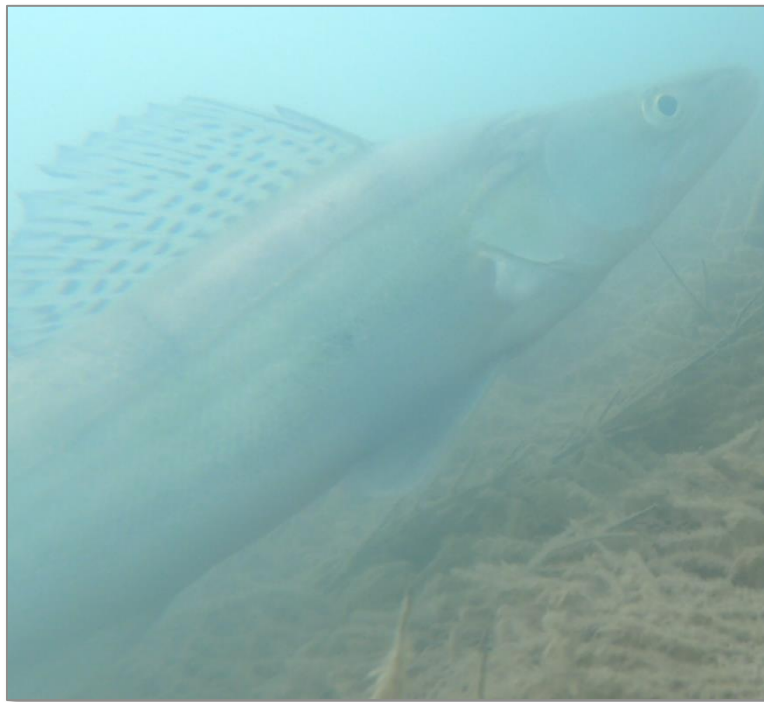
■ Suivi des frayères artificielles en plans d'eau

Cette année a été la première année de suivi des frayères artificielles en plan d'eau.

Les frayères au nombre de 40 réparties sur 4 plans d'eau (Cavaillon, Lapalud, Apt et Monteux) ont été suivies toutes les deux semaines entre le 25 mars et le 6 mai, pendant la période de reproduction du sandre.

Les frayères sont attractives pour l'ensemble des espèces ciblées (perche, brochet, sandre), de manière non homogène entre les différents plans d'eaux, mais avec des résultats visibles sur l'ensemble, à l'exception de Cavaillon.

Pour le plan d'eau de Lapalud, les perches ont été plus réceptives au dispositif, contrairement au lac de Monteux où les sandres ont été observés en nombre (90% d'occupation simultanée le 7 avril), avec présence de pontes. Sur le plan d'eau d'Apt, le suivi a été plus difficile à cause de la forte turbidité de l'eau mais des cyprinidés et brochets ont été observés à proximité des frayères.



→ Sandre sur frayère sur le plan d'eau de Monteux



→ Perche sous une frayère sur le plan d'eau de Lapalud

RESTAURATION DES MILIEUX AQUATIQUES

■ Poursuite de l'étude de faisabilité pour la restauration de la continuité écologique de l'Auzon et de la Sorgue de Velleron

Restaurer la continuité écologique d'une rivière permet la libre circulation des espèces aquatiques et le transport naturel des sédiments, permettant de restaurer le bon fonctionnement de l'hydrosystème. La Fédération a donc décidé d'en faire une priorité.

Au cours de l'année 2021, les études de faisabilité pour l'arasement des seuils sur l'Auzon (Lou Recati, Moulin du Vaisseau et les Vicaires) et sur la Sorgue de Velleron (aval pont Naquet) ont été poursuivies et les premières phases finalisées, ces études vont se poursuivre au cours de l'année 2022.

■ De nouvelles frayères artificielles en plans d'eau

Dans la continuité des quatre plans d'eau équipés en 2020 de frayères de type brandes permettant de favoriser la reproduction naturelle des espèces phytophiles, des frayères artificielles ont été installées dans 4 nouveaux plans d'eau :

- L'étang des carottes (AAPPMA de Pertuis)
- Li Piboulo (AAPPMA de Mornas-Piolenc)
- Les Salettes (AAPPMA de Carpentras)
- Lac bleu (AAPPMA de Cavaillon).

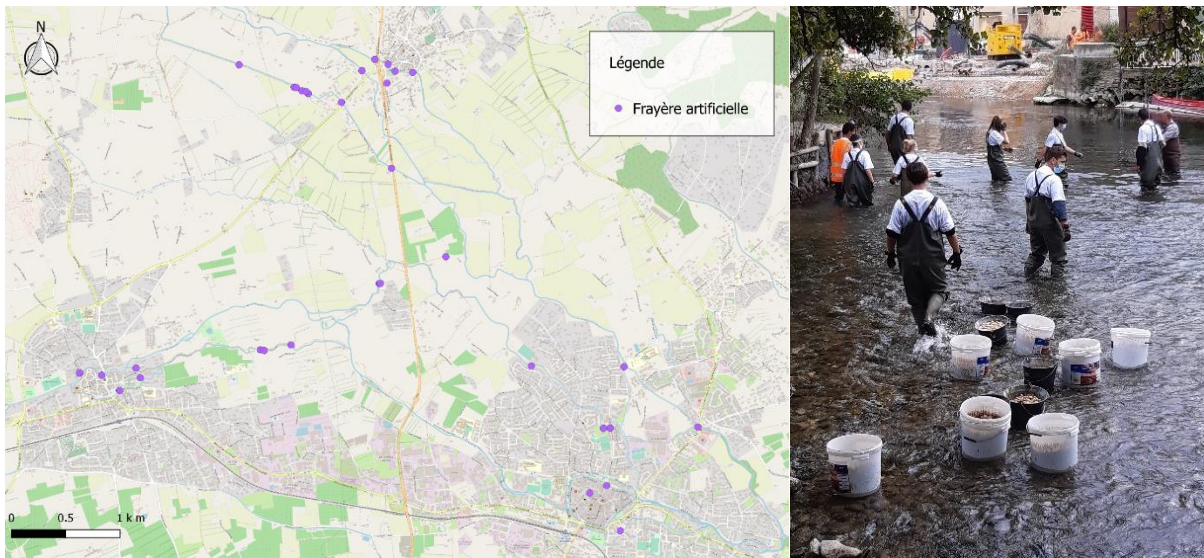
Constituées de bandes de bruyères, ce type d'aménagement a déjà fait ses preuves dans d'autres plans d'eau de France et notamment sur le plan d'eau de Beaulieu à Monteux. L'espèce cible est alors principalement le sandre, à défaut, le brochet ou la perche pourraient également les utiliser.

L'efficacité de ces aménagements sera suivie à partir de mars, par caméra subaquatique.

■ Création/restauration de frayères salmonicoles

La Fédération intervient chaque année, avec les chevaliers de l'Onde et les AAPPMA de Velleron et du Thor, dans la restauration de frayères salmonicoles par recharge sédimentaire. Une quarantaine de zones ont ainsi été restaurées, pour permettre aux truites et ombres de se reproduire sur un substrat adéquat. Cette restauration a lieu sur les communes du Thor, Velleron et de l'Isle-sur-la-Sorgue, et est ensuite suivie pour rendre compte de son efficacité.

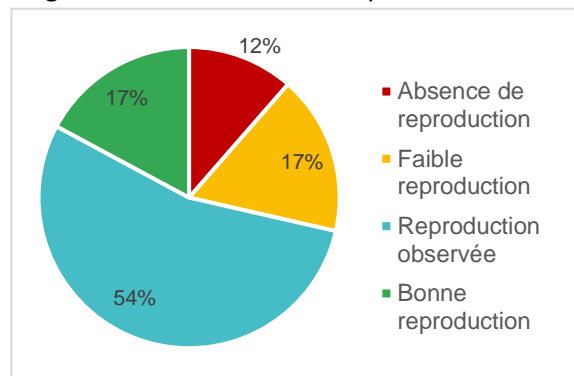
Cette action est également l'occasion de faire participer les lycées agricoles à un chantier et de partager avec eux la nécessité de préserver le milieu aquatique.



→ Localisation des points de recharges sédimentaires et photographie de l'intervention avec un groupe de lycéens

Le suivi qui a été réalisé sur ces zones sert à rendre compte de l'efficacité de ces travaux pour la reproduction des salmonidés. Ce suivi a permis de mettre en évidence que la grande majorité des frayères restaurées a bien été utilisée par les salmonidés, car des traces de frai ont été observées, notamment pour les truites. Seules 4 frayères n'ont témoigné d'aucune activité de reproduction.

De manière subjective, l'activité de reproduction a été catégorisée selon le nombre de frais observé par surface de frayère (m²). Une « bonne reproduction » considère alors les frayères pour lesquelles plus de 1 frai / m² a été observé sur la période de reproduction totale.



→ Pourcentage de l'activité de reproduction catégorisée

■ Travaux de diversification des écoulements

Certains secteurs étudiés en 2020 et identifiés comme étant rectilignes et fournissant peu d'habitats ont été diversifiés en 2021 par la pose de blocs d'enrochement. Les deux secteurs concernés sont :

- Le grand Roannel, affluent de la Seille à Courthézon
- L'Ouvèze au niveau du parcours no kill à l'aval de Vaison la Romaine

Sur ces deux zones, une centaine de mètres des cours d'eau ont vu leur écoulement se diversifier par la pose de blocs de pierre dans leur lit mineur :



→ Diversification des habitats par enrochement sur l'Ouvèze



→ Diversification des habitats par enrochement sur le Grand Roannel

L'efficacité des travaux sur la faune piscicole sera évaluée par des pêches électriques en 2022 et 2024. Au cours de l'année 2022, de nouveaux sites présentant peu d'habitats devraient être diversifiés selon la même technique.

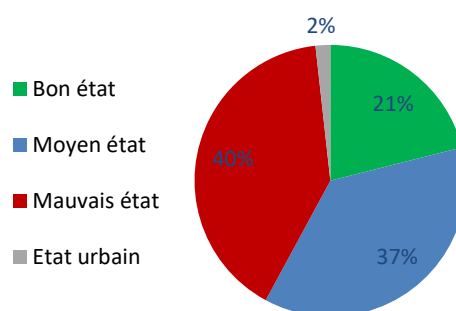
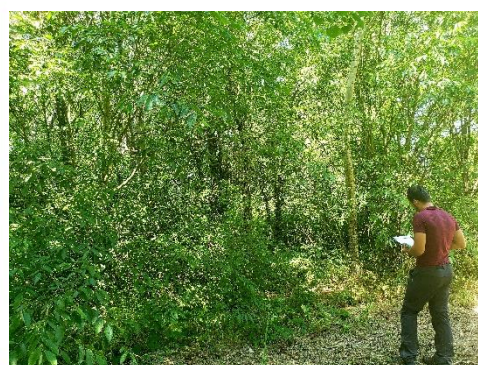
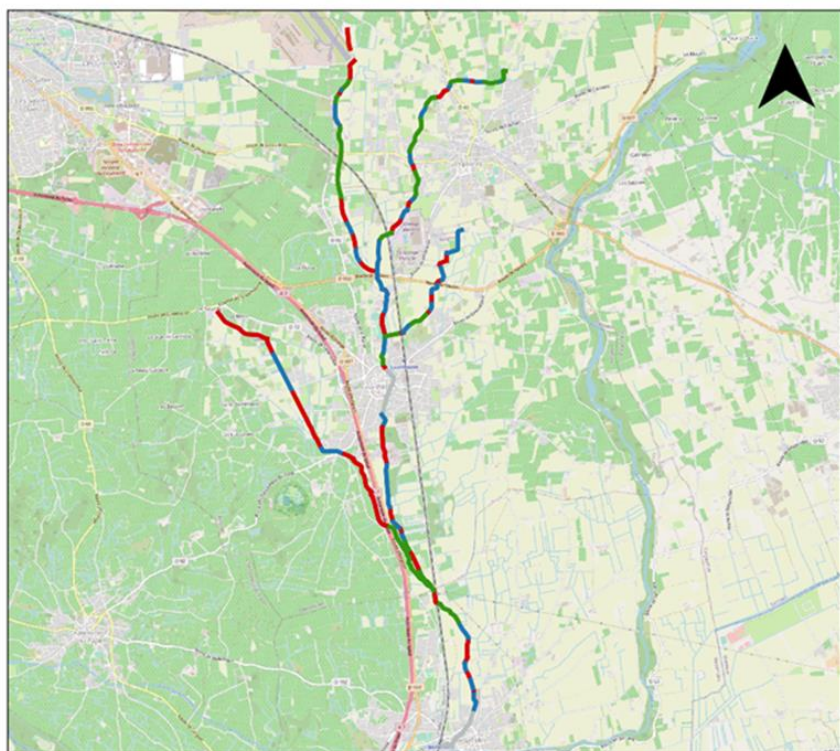
ETUDES SUR LES MILIEUX

■ Pour une restauration de la ripisylve sur le BV de la Seille

Les ripisylves sont des formations végétales rivulaires qui assurent des fonctions écologiques importantes pour le bon fonctionnement des milieux aquatiques (notamment : baisse des températures, zone d'habitat et de refuge, stabilisation des berges, filtration et épuration de l'eau...).

Dans le but de restaurer les ripisylves et améliorer les conditions au sein du milieu aquatique, la Fédération s'est axée cette année sur la ripisylve en contexte agricole, dans le bassin versant de la Seille. Petit affluent de l'Ouvèze, la Seille est un cours d'eau de première catégorie piscicole, dont les principales menaces sont des activités agricoles, les espèces exotiques envahissantes et le caractère uniforme de l'hydromorphologie de son lit.

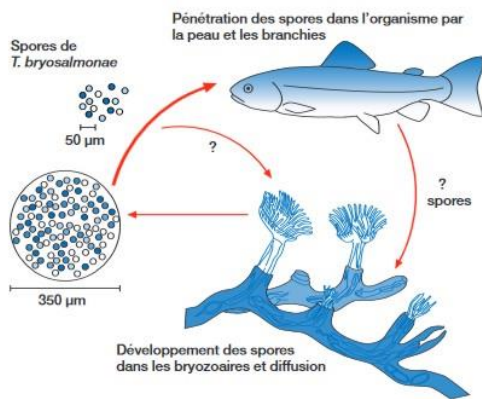
La première phase de ce projet a été de prospecter l'ensemble du linéaire de la Seille et de ses affluents, pour déterminer l'état de la ripisylve (en fonction des espèces et des strates présentes). Ainsi, il est estimé que seulement 21% du linéaire de berge possède une bonne ripisylve et 40% avec une ripisylve quasi-inexistante. Beaucoup de tronçons ont d'ailleurs une ripisylve dégradée, par conséquent, les rôles de la végétation ne sont pas assurés sur ces parties.



→ Cartographie de l'état de la ripisylve identifiée sur le BV de la Seille

A l'issue de ce recueil d'informations, un projet de communication (flyers) est en cours d'élaboration, avec pour objectif la sensibilisation sur l'importance de préserver la ripisylve auprès des agriculteurs. Ainsi, dans le cadre d'une démarche participative, la Fédération prévoit également d'organiser une rencontre avec les riverains et agriculteurs pour les inviter à favoriser le développement de la ripisylve, voire de la restaurer au besoin.

■ La maladie PKD dans le Vaucluse



Pour rappel, la PKD est une **maladie infectieuse** provoquant une hypertrophie d'organe chez certaines espèces de poissons, dont la truite de rivière. Cette maladie est transmise par un parasite (*T. bryosalmonae*), au cycle biologique particulier incluant 2 hôtes : le poisson et un bryzoaire.

À la suite de la découverte de la PKD sur les truites de la Sorgue en 2020, la Fédération a souhaité déterminer ce qu'il en était sur les autres cours d'eau de 1^{ère} catégorie du département.

→ Cycle parasitaire de *T. bryosalmonae*

Ainsi, la **Gourdoulière**, le **Toulourenc**, le **Groseau**, l'**Auzon** et l'**Aigue brun** ont été échantillonnés en truitelles (maximum 28 selon la rivière), et un vétérinaire spécialisé est intervenu pour effectuer les analyses adéquates à la recherche de cette maladie.

Les résultats montrent que la PKD n'est pas présente partout. La PKD a été retrouvée sur 3 rivières, avec des prévalences différentes :

Toulourenc : 1 individu positif sur 6, soit 16% d'infection
Groseau : 27 individus positifs sur 28, soit 96% d'infection
Auzon : 6 individus positifs sur 26, soit 23% d'infection
Gourdoulière et Aigue brun : 0 individu positif sur 27 et 16, soit 0% d'infection

La Gourdoulière et l'Aigue brun semblent donc être épargnés par cette maladie du fait de l'absence du parasite et/ou du bryzoaire du milieu.

Parmi les traits physiques qui pourraient indiquer une infection à la PKD, seule une robe sombre en fonction de la rivière apparaît comme un signe clinique extérieur significatif. Le paramètre de la rivière est un élément important à considérer car les truites de certains cours d'eau ont tendance à être plus foncées naturellement (cas de la Gourdoulière). Morphologiquement, il est donc difficile de déterminer si une truitelle est atteinte ou non par la PKD.

Individus infectés par la PKD

Sur le Toulourenc



Sur le Groseau



Sur l'Auzon



Sur l'Auzon

Individus sains

Sur la Gourdoulière



Sur le Groseau



Sur l'Auzon



Sur l'Aigue brun

Alors que l'impact de cette maladie sur les populations de truites n'a pas pu être déterminé par cette étude de type présence/absence, cette quantification a voulu être déterminée sur la Sorgue.

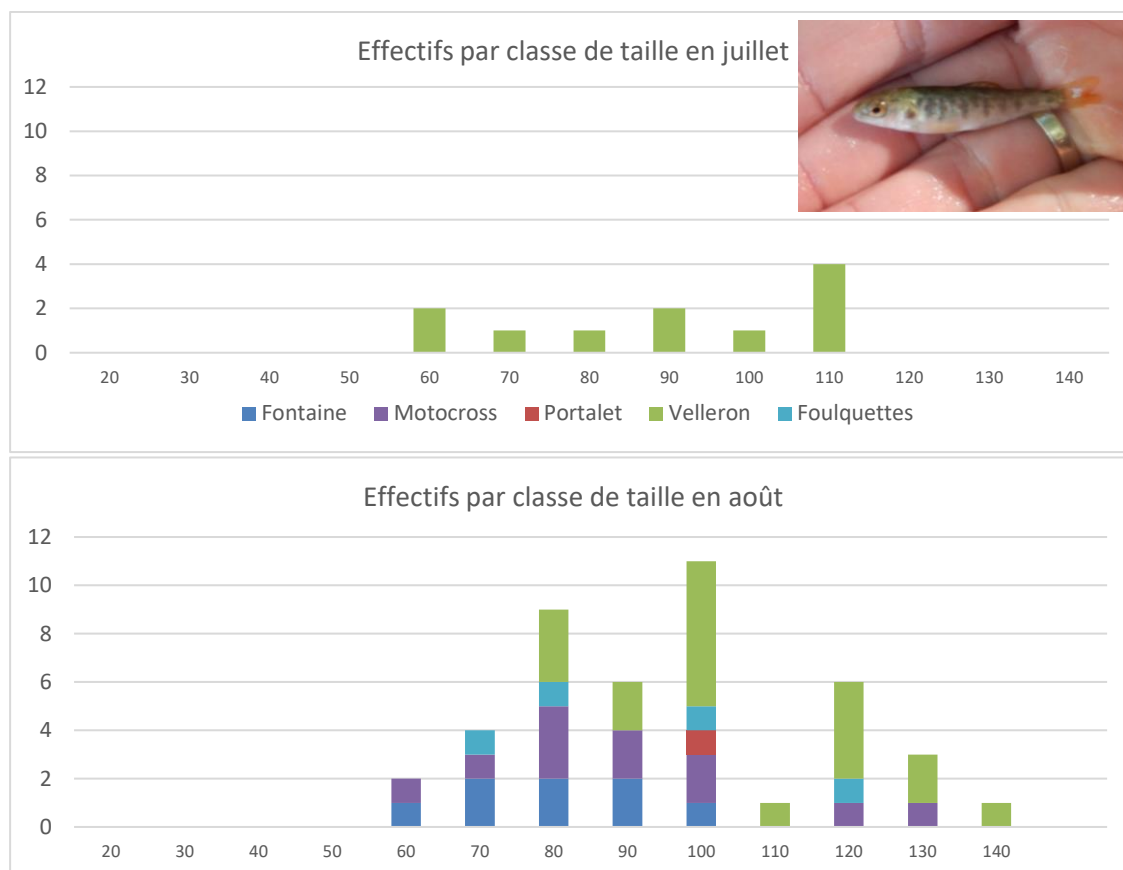
La PKD est une maladie qui touche principalement les truitelles car les individus contaminés peuvent s'immuniser avec le temps. Ainsi, le stade critique et le plus sujet à une mortalité est le stade juvénile. La période particulièrement intensive et pouvant engendrer le plus de mortalité est lorsque la température de l'eau est $>15^{\circ}\text{C}$ car il y a une expansion du bryzoaire et donc de l'infection.

Ainsi, il était prévu de pêcher 5 sites en juin, juillet et août pour suivre l'évolution des effectifs en truitelles. Cependant, les pluies tardives de 2021 ont fait augmenter les niveaux d'eau et débits de la Sorgue à partir de mai, rendant impraticables les stations de pêche en juin.

Malgré le fait que les stations du Portalet et de Fontaine aient été échantillonnées en juillet, aucune truitelle n'y a été retrouvée ; en ont été comptées seulement sur Velleron. Le mois suivant, l'ensemble des stations a pu être échantillonné.

A travers ces résultats, on remarque qu'il y eu plus de truitelles inventoriées en août qu'en juillet (y compris sur Velleron). Cela ne signifie pas qu'il y a eu une augmentation des densités d'alevins en 1 mois, mais plutôt que les débits semblent avoir conditionné la répartition des individus.

Le protocole et les stations sont donc à revoir, pour pouvoir affirmer l'effet ou non de la maladie sur les populations de truites, et notamment sur les premiers stades.



■ Enquête auprès des pêcheurs du Rhône

Le Rhône est un grand fleuve, dont les connaissances scientifiques sur les espèces et les habitats restent très limitées. Dans sa partie Vauclusienne, les ressources piscicoles constituent une cible aussi bien dans la pêche de loisir que la pêche professionnelle.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'action, la Fédération a initié en 2021, une étude de caractérisation des zones de frai des poissons carnassiers dans le lit vif du Rhône. L'objectif de cette étude est d'identifier les lieux de frayère où des mesures de sensibilisation, restauration voire restriction pourraient être envisagées.

Grâce à une enquête réalisée auprès des pêcheurs, des connaissances sur les zones de frayère des poissons carnassiers ont été recueillies par la Fédération. Après le retour de 5 pêcheurs, il a été mis en évidence 24 zones de frayère, plus ou moins grandes, réparties entre Orange et Avignon. L'espèce ciblée dans cette étude était initialement le sandre, mais les informations obtenues portaient également sur le silure et la carpe.

Une phase de terrain est prévue au courant du mois d'avril 2022, afin de valider et caractériser ces zones. Elle consistera à déterminer la profondeur des lieux, la granulométrie du substrat, et vérifier la présence de géniteurs (par vue subaquatique).

■ Identification des annexes hydrauliques sur le Rhône et la Durance

Dans le but d'identifier les secteurs fonctionnels pour la reproduction du brochet et de ceux qui auraient besoin d'être restaurer, un inventaire des annexes hydrauliques du Rhône et de la Durance a été entrepris en 2021, et a fait l'objet d'un sujet de stage de Polytec.

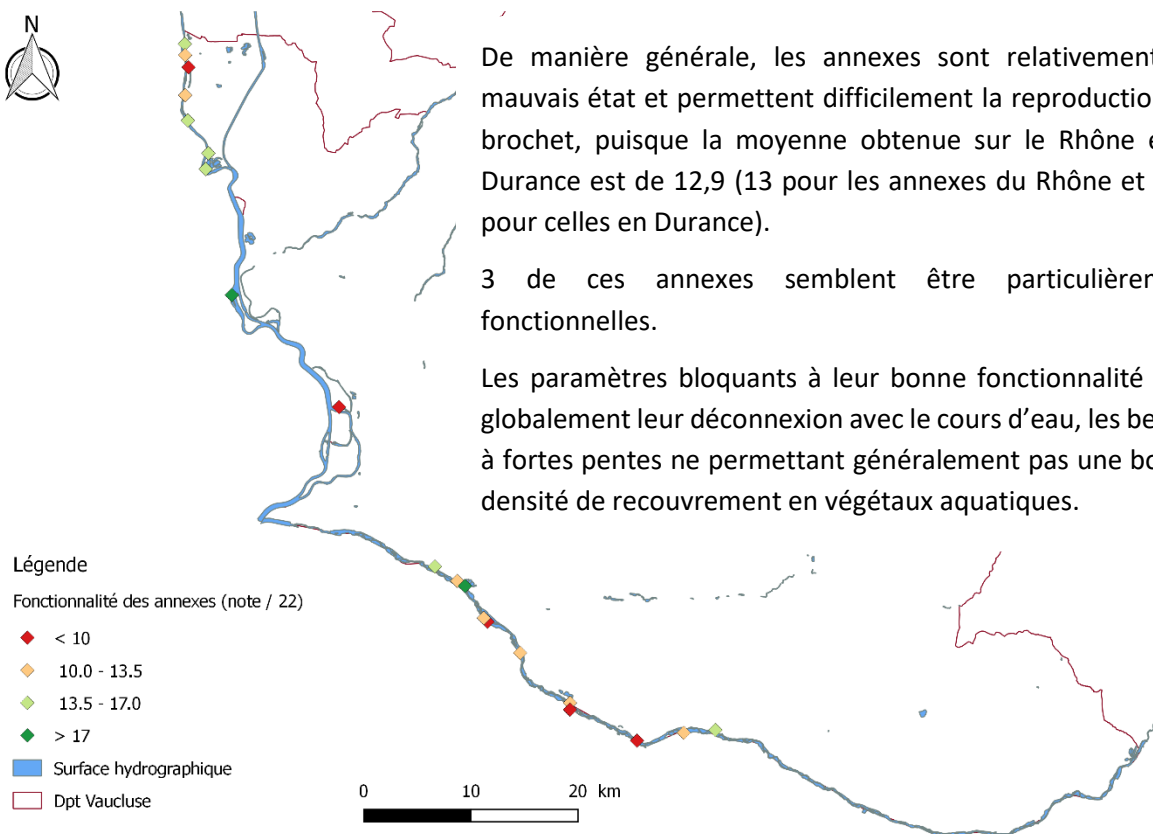
Ainsi, en étudiant les anciens tracés des rivières et les bras qu'il restaient, 20 annexes ont été inventoriées (9 sur le Rhône et 11 en Durance).

La fonctionnalité de ces annexes a été approchée en ciblant les paramètres nécessaires à la reproduction du brochet et au développement des alevins. En résumant les informations, la fonctionnalité a été résumée sous forme de notes (sur 22). Les paramètres considérés sont : la surface potentielle de frayère, la densité de végétation adaptée, la communication avec le cours d'eau, l'ensoleillement, la profondeur globale, la pente des berges, la turbidité et la présence/absence d'impact d'un ouvrage.

Des relevés topographiques ont été effectués sur 3 sites, présentant des notes intermédiaires (13 et 14), pour se rendre compte du profilage de l'annexe étudiée et des restaurations demandées pour la rendre idéalement fonctionnelle.



→ Relevé topographique



De manière générale, les annexes sont relativement en mauvais état et permettent difficilement la reproduction du brochet, puisque la moyenne obtenue sur le Rhône et la Durance est de 12,9 (13 pour les annexes du Rhône et 12,7 pour celles en Durance).

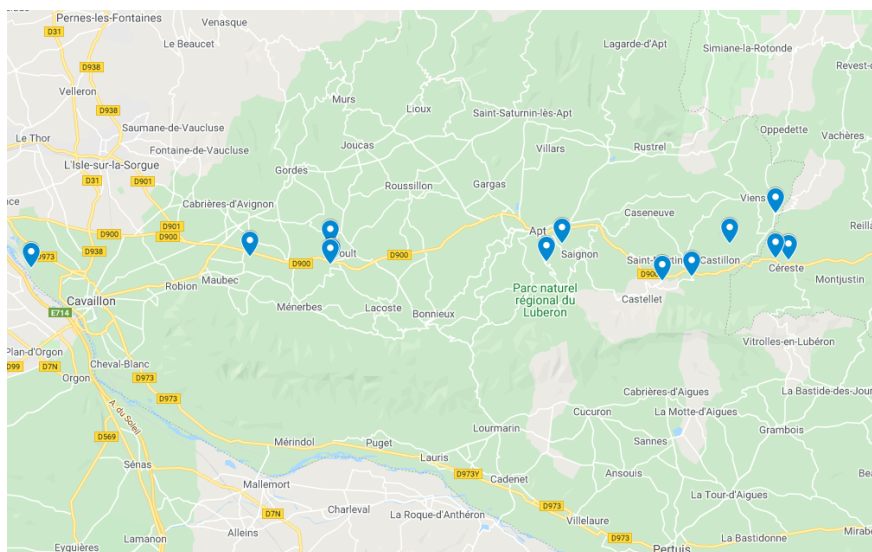
3 de ces annexes semblent être particulièrement fonctionnelles.

Les paramètres bloquants à leur bonne fonctionnalité sont globalement leur déconnexion avec le cours d'eau, les berges à fortes pentes ne permettant généralement pas une bonne densité de recouvrement en végétaux aquatiques.

→ Cartographie des annexes hydrauliques prospectées selon leur note de fonctionnalité

■ Etude piscicole et astacicole du Calavon-Coulon

Dans le cadre du contrat de rivière du Calavon-Coulon, la Fédération portait cette année une étude piscicole et astacicole pour clôturer ce contrat, et comparer les données avec 2017. Ainsi, ce sont 13 stations de pêches et 6 prospections nocturnes qui ont été inventoriées, avec l'appui et l'analyse d'une stagiaire de Master.



→ Localisation des inventaires piscicoles sur le BV du Calavon-Coulon

Cette étude a permis de mettre en avant l'évolution d'une partie du patrimoine piscicole présent sur le territoire. Les résultats obtenus montrent une évolution variable de la qualité du peuplement selon la position des différentes stations sur le bassin versant, et indiquent des secteurs dans lesquels des mesures de gestion pourraient être menées en priorité. A contrario, des secteurs semblent s'être améliorés et coïncident avec des travaux menés lors du contrat de rivière (cas de l'Immergue sur lequel des travaux d'amélioration de la station d'épuration ont été réalisés).

Les inventaires astacicoles mettent en lumière le maintien de l'écrevisse à pattes blanches au sein du secteur amont du Calavon-Coulon, plus particulièrement dans certains affluents. La préservation de cette espèce patrimoniale et bioindicatrice du milieu reste à privilégier.



→ Ecrevisse à pattes blanches, barbeau méridional et anguille retrouvés sur le BV Calavon-Coulon

■ Caractérisation du peuplement des plans d'eau de l'ENS de l'Île Vieille

Labellisé « Espace Naturel Sensible » en 2019, le site de l'Île Vieille en bordure de Rhône est constitué d'un ensemble d'entités hydriques : les casiers Girardons (bras mort du Rhône comblés), le lac des Brotteaux, le lac des Sternes et la lône de Lamiat.

Dans le plan de gestion établi en 2020, il a été mis en évidence un besoin d'approfondir les connaissances en faune piscicole, dans le but d'identifier les besoins en aménagement d'habitats et de gestion.

Avec une richesse observée de 19 espèces, le site accueille 3 espèces présentant un intérêt patrimonial : l'anguille (espèce en danger critiques d'extinction), le brochet (espèce vulnérable en France) et le toxostome (espèce quasi-menacée en France). Ce sont en tout 4 espèces de carnassiers présentes, 10 espèces de cyprinidés et autres, mais également 4 espèces exotiques envahissantes.

Au regard des habitats piscicoles présent, la diversité d'habitats, de substrats et de profondeurs semble permettre aux différentes espèces piscicoles d'accomplir leur cycle biologique.

Quelques améliorations d'habitats seraient toutefois à prévoir sur la partie Ouest du lac des Brotteaux (partie la plus récente).



PARTICIPATION TECHNIQUE AVEC LES PARTENAIRES

De nombreuses réunions visent à définir auprès des structures gestionnaires des milieux aquatiques, les actions à opérer ou à discuter, afin de protéger ou planifier des opérations de restauration. La Fédération a ainsi participé à diverses réunions en tant que membre de comité.

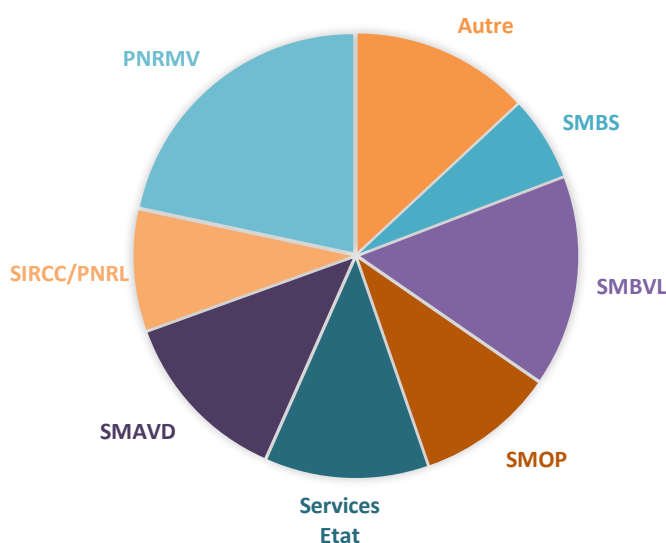
L'implication de la Fédération sur les projets techniques des structures partenaires s'est relativement bien équilibré entre les différents syndicats de rivière, hormis pour le nouveau syndicat de rivière de l'Aygues (SMEA) dont la direction a été rencontrée par la Fédération cette année.

En termes de projets suivi sur le territoire, on peut identifier :

- Avec le **PNR du Mont Ventoux** : suivi de la fréquentation des gorges du Toulourenc et des sites Natura 2000,
- Avec le **Syndicat du bassin du Lez** : suivi du SAGE, du Plan de Gestion de la Ressource en Eau, du Plan de Prévention du Risque Inondation et la mise en œuvre du Plan Gestion des Zones Humides
- Avec le **Syndicat mixte de la Vallée de la Durance** : participation à la mise en œuvre du Contrat de Rivière, suivi de leurs projets techniques de restauration de la Durance
- Avec le **Syndicat mixte de l'Ouvèze** : rencontre et émergence de projet avec la nouvelle direction du SMOP, aide à l'élaboration du plan de gestion d'une zone humide, lancement de la 2^{ème} phase du Contrat de rivière

Le temps passé relativement important sur des dossiers des services de l'état portait principalement sur la relecture du SDAGE (*document de planification ciblant les grandes actions pour atteindre le bon état écologique de toutes les masses d'eau du bassin Rhône Méditerranée*) et sur la consultation du projet de modification des débits réservés en Durance.

Répartition du temps passé pour les partenaires techniques



Liste des principaux partenaires sur le territoire :

- Les syndicats de rivière : de la vallée de la Durance (SMAVD), du Calavon-Coulon (SIRCC), de l'Ouvèze Provençal (SMOP), de l'Aygues en Aygues (SMEA), du Bassin des Sorgues (SMBS), de bassin versant du Lez (SMBVL), Sud-Ouest Mont-Ventoux (SOMV)
- Les Parcs Naturel Régionaux (PNR) du Lubéron, du Mont Ventoux et de Camargue
- Le Conseil Départemental de Vaucluse
- Les ASA et gestionnaires de canaux (Vaucluse, Carpentras...)
- La compagnie National du Rhône (CNR)
- Les services de l'Etat (DREAL, DDT, Agence de l'eau)

PÔLE DEVELOPPEMENT LOISIR PÊCHE



Bilan 2021



LE PÔLE ANIMATIONS EN 2021

■ Le public du Pôle Départemental Initiation Pêche Nature

En 2021, l'équipe est intervenue auprès de :



900 enfants au travers de 45 interventions scolaires



1 116 enfants et adultes au travers de 93 interventions non scolaires

L'équipe a participé à 10 expositions grand public : fête de la Durance, forum des associations (Avignon, Apt, Mondragon, Mazan, Piolenc), fête de la Nature à Mondragon...



→ Présence de la FDAAPPMA à la fête de la Durance et au forum des Associations d'Avignon

Dont 7 expositions visant à sensibiliser le public aux problématiques liées à la qualité de l'eau, la biodiversité, les plantes envahissantes, le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, la réglementation de la pêche.



■ Les initiations pêche

En 2021, le pôle développement loisir pêche a mis en place de nombreuses animations gratuites tout public pour faire découvrir différentes techniques de pêche :

- Pêche au feeder au parc des Libertés à Avignon
- Pêche en float-tube au Li Piboulo à Piolenc
- Pêche no-kill au parcours no-kill d'Entraigues
- Pêche au carnassier au lac de Beaulieu à Monteux

Et plus de 120 animations dont :

- Pêche de la truite arc en ciel à Saint Saturnin les Avignon
- Pêche au feeder au plan d'eau de la Riaille à Apt
- Pêche en float-tube à Monteux
- Pêche au carnassier à Monteux



→ Pêche au feeder à Apt et pêche au carnassier à Monteux

■ Les parcours de pêche

Ont été inaugurés en 2021 :



Le parcours Famille du plan d'eau de la Riaille à Apt



→ Le panneau du parcours Famille labellisé en 2021



Le parcours Passion du parc des Libertés à Avignon



→ Inauguration du parcours Passion d'Avignon labellisé en 2021

■ Formation des gardes

Le pôle développement loisir pêche a participé à la formation des futurs gardes-pêche particuliers pour le module 3 de la formation.

Points abordés :

- Notions d'écologie appliquées à la protection et à la gestion des milieux aquatiques et à ses ressources piscicoles ;
- La réglementation de la pêche en eau douce ;
- Les connaissances halieutiques nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-pêche particulier ;
- Les conditions de régulation des espèces classées nuisibles.



→ Journées de formation des futurs gardes les 14 et 15 octobre 2021

■ Les missions transversales

Les projets pluriannuels font vivre le PDIPN en répondant aux demandes des AAPPMA, Amicales, pêcheurs, d'entreprises privées et des collectivités territoriales.

En 2021, le programme « *Je découvre la Sorgue* » a permis aux lycéens en classe de BAC PRO GMNF (Gestion des Milieux Naturels et de la Faune) de Saint Rémy en Provence de participer à des activités pédagogiques en extérieur pour développer des compétences professionnelles. Encadrées par les enseignants et l'animateur de la Fédération, ces activités font partie intégrante de leur temps de formation.



→ *Restauration de frayères dans la Sorgue afin de favoriser la reproduction*

PÔLE GARDERIE



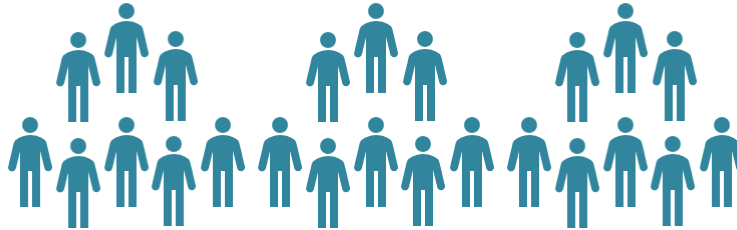
Bilan 2021



LA GARDERIE FEDERALE EN 2021

■ Les agents de développement et les gardes-pêche particuliers

La garderie de Vaucluse, se compose de :



30 gardes-pêche particuliers d'AAPPMA



Une équipe de salariés assermentés dont 2 gardes-pêche dédiés à la police de la pêche



4 GPP d'AAPPMA assermentés sur le département



9 nouveaux gardes vont venir renforcer les effectifs

Les gardes-pêche particuliers sont accompagnés et formés sur le terrain par les agents de développement de la Fédération, qui leur apporte un réel soutien toute l'année.



→ *Patrouille des gardes fédéraux avec le soutien des gardes particuliers*

■ Bilan des opérations de contrôle

En 2021, plusieurs patrouilles de nuits ont été réalisées en collaboration avec les agents de développement de la Fédération de pêche du Gard. En Vaucluse, 1002 patrouilles ont été réalisées par les agents de développement de la fédération et les gardes pêche particuliers des AAPPMA, sur l'ensemble des AAPPMA et amicales du département, y compris les patrouilles nautiques sur la Sorgue.

Les agents de développement avec les gardes-pêche particuliers ont constaté **413** infractions à la police de la pêche et ont dressé **173** procès-verbaux, dont **92** pour pêche sans carte et **48** pour pêche de nuit et de multiples autres infractions relevées.

2018	2019	2020	2021
82 PV	141 PV	91 PV	173 PV
Soit 154 infractions	Soit 264 infractions	Soit 288 infractions	Soit 413 infractions

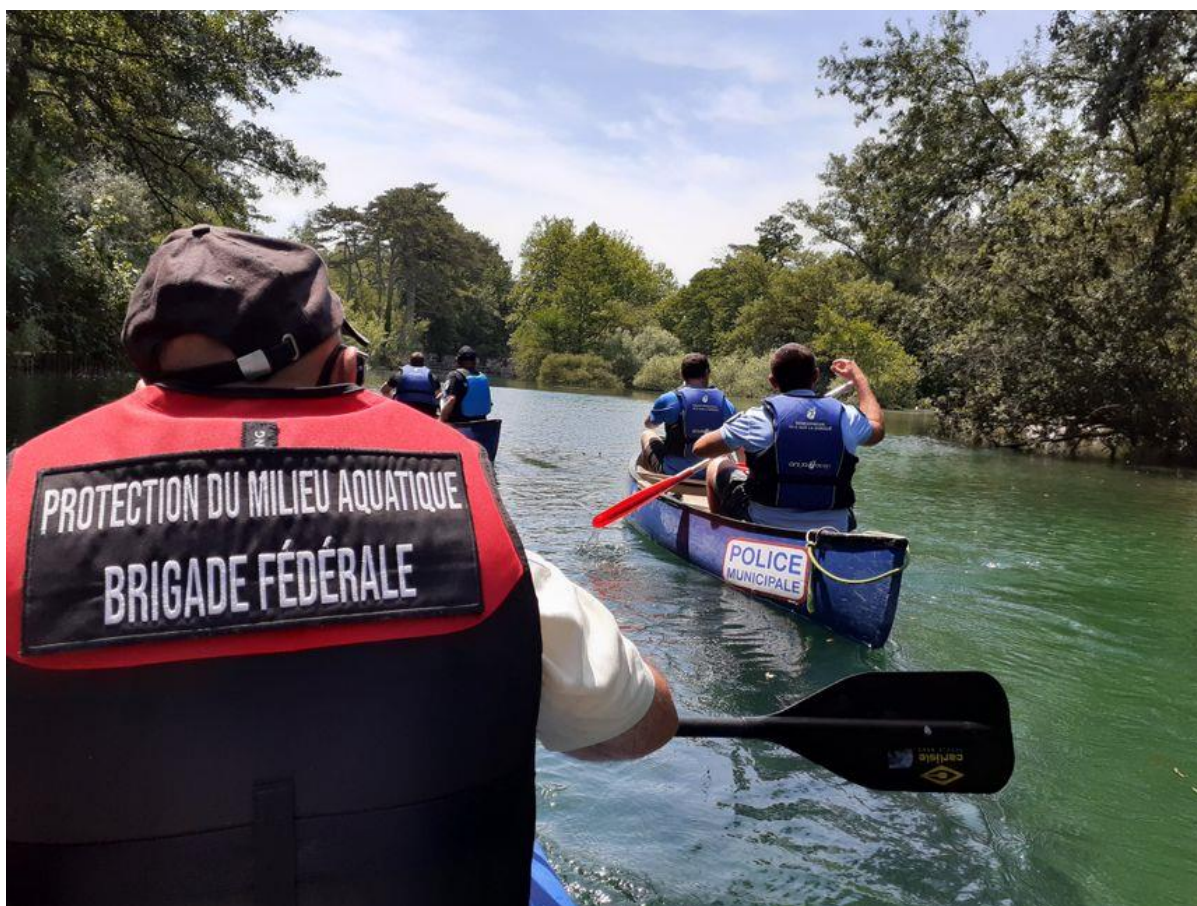
La présence des agents sur le terrain est importante pour la protection du milieu aquatique et aux yeux des pêcheurs et des utilisateurs de la rivière.

■ Patrouilles nautiques sur la Sorgue

En collaboration avec la Police Municipale et la Gendarmerie de l'Isle sur la Sorgue.

Pour la sixième année, l'objectif de ces patrouilles est de profiter des multi-compétences de chacun, pour observer et constater différents problèmes et mettre en avant les points noirs de la Sorgue.

En période estivale, du 29 juin au 31 août 2021, 4 après-midis par semaine, nous avons réalisé 21 patrouilles, dont 1 de nuit. Nous avons constaté et relevé plusieurs infractions cette année, des infractions à la police de la pêche, des non-respects aux arrêtés préfectoraux.



→ Patrouille nautique avec les policiers municipaux de l'Isle sur la Sorgue

■ Les pêches électriques

50 pêches électriques ont été réalisées en 2021.

Celles-ci ont été faites dans le cadre d'études, d'inventaires, de pêches réglementaires, de suivi de frayères, de sondages pour le suivi des truitelles, ou bien encore de sauvetage en période de chômage des canaux.



→ *Techniciens, gardes, bénévoles, stagiaires et curieux lors d'une pêche de suivi à Velleron*

■ Les lâchers de poissons blancs et carnassiers

En 2021 c'est près de 2 400 kg de poissons blancs et carnassiers qui ont été déversés par les AAPPMA et 820 kg par la Fédération sur l'ensemble du département avec l'aide des bénévoles.



→ *Les sandres prêts pour le lâcher !*

■ Les cormorans

Depuis plusieurs années, le grand cormoran (*phalacrocorax carbo sinensis*) passe l'hiver dans notre département et se nourrit dans nos cours d'eau et plans d'eau provoquant d'importants dégâts.

Des opérations de tirs de régulation (désignées par arrêté préfectoral) sont réalisées sur des sites bien définis, en priorité la Sorgue de 1ère catégorie.

D'octobre à avril, tous les 15 de chaque mois, des comptages sont réalisés sur 14 dortoirs du département.

Toutes ces remises nocturnes sont comptées par les agents de développement de la Fédération et les gardes - pêche particuliers des AAPPMA.

- **Apt** : au plan d'eau de la Riaille et de Rustrel,
- **Vaison la Romaine** : sur l'Ouvèze,
- **Mondragon** : sur le Rhône, au plan d'eau des Brotteaux des Maigres,
- **Caderousse** : lieu-dit Les Avirons sur le Rhône, à l'île de la Piboulette sur le Rhône,
- **Avignon** : au barrage de Bonpas sur la Durance,
- **Avignon** : au port de la CNR et au camping des Papes sur le Rhône,
- **Malemort** : sur la Durance,
- **Sorgue** : sur l'Ouvèze à la poudrerie,
- **Saint Paul lez Durance** : au barrage de Cadarache sur la Durance.

Toutes les opérations de tirs et de comptage sont suivies et encadrées par la DDT de Vaucluse et l'OFB.



→ *Coupables et victime !*

COMMUNICATION



Bilan 2021



■ On parle de nous dans les médias

Vu, entendu, lu... on parle de nous dans la presse écrite et audiovisuelle.

(Re)découvrez nos plus belles retombées !



Faits divers - Justice

PHOTOS - En « patrouille canoé » avec la police sur la Sorgue en Vaucluse

Lundi 26 juillet 2021 à 17:53 - Par Jean-Pierre Burlet, France Bleu Vaucluse

L'Isle-sur-la-Sorgue



Parmi les hauts lieux touristiques de Vaucluse, également un des rares lieux de fraîcheur dans le département il y a la Sorgue. Depuis la Fontaine de Vaucluse jusqu'à la commune de l'Isle sur la Sorgue le biotope est fragile et la patrouille veille.



En patrouille kayak sur la Sorgue. © Radio France - Jean-Pierre Burlet

PHOTOS - Ouverture de la pêche : plus d'une tonne de truites lâchées dans les cours d'eau de Vaucluse

Samedi 13 mars 2021 à 16:22 - Par Elsa Vande-Wiele, France Bleu Vaucluse, France Bleu

Monteux



La saison de la pêche à la truite est officiellement ouverte depuis ce samedi. Pour l'occasion, plus d'une tonne de poissons ont été lâchés dans les rivières en Vaucluse et les adeptes étaient au rendez-vous dès 6 heures du matin.



Des gardes-pêche patrouillent aux abords des cours d'eau pour s'assurer que le règlement en pla

Elsa Vande Wiele

Courthézon

Opération pêche électrique sur les bords de la Seille

Par Le Dauphiné Libéré - 28 août 2021 à 18:41 - Temps de lecture : 2 min



Julie Fayet, au centre, et Camille Sestac (en rose), entourent les bénévoles de l'amicale des pêcheurs, aux abords de la Seille, lieu des prélèvements de la matinée. Photo Le DL / Jérôme TALLON

Vaucluse

Fête de la pêche, à Avignon : lancez la ligne dans le Rhône, face au palais des papes

Par M.-F.A. - 08 oct. 2021 à 06:05 - Temps de lecture : 2 min

Vu 505 fois



Comme en 2020, la fête de la pêche a été reportée au mois d'octobre. Archives photo Le DL / Marie-Félicia ALIBERT



Piolenc

Journée découverte et d'initiation à la pêche en float tube

Par **Le Dauphiné Libéré** - 20 juil. 2021 à 18:53 - Temps de lecture : 1 min

🗨️ | 📄 | Vu 41 fois



Les enfants sont entourés de Christophe Marcellino, Claude Gallin-Martel, Sylvie Vansteelandt et Christian Lecourt. Le DL /G. ROUYEYROL

Vaison-la-Romaine

Le parcours de pêche "No kill" prend le nom d'Alain Caire

Par **René PEYRE** - 31 oct. 2021 à 17:17 - Temps de lecture : 1 min



La famille et les membres de la Gaule vaisonnoise ont posé devant le panneau du parcours "No kill" Alain-Caire. Photo Le DL /René PEYRE

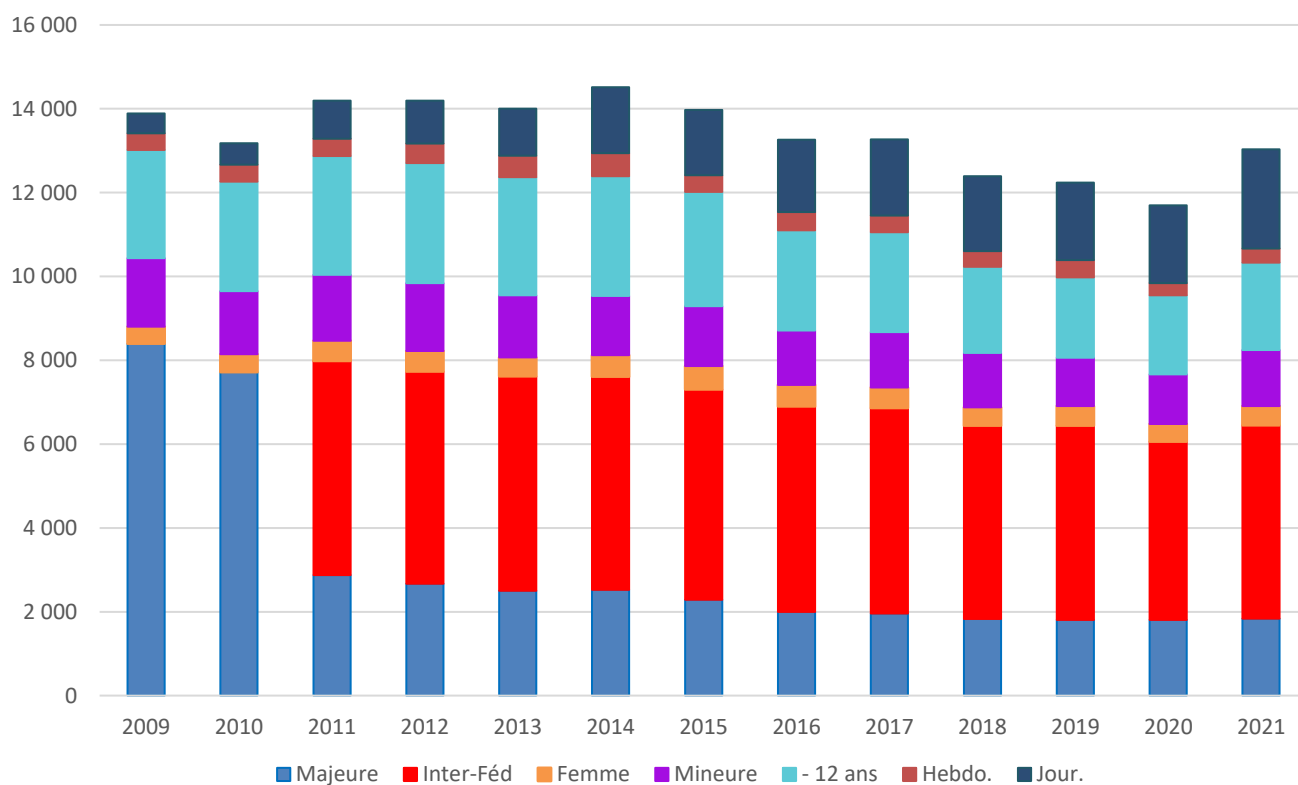
Les cartes 2021 par AAPPMA

Association	Carte inter-fédérale Personne majeure CHI 2021	Carte Personne majeure - Offre d'automne 2021	Carte Personne majeure 2021	Carte promotionnelle Découverte Femme 2021	Carte Personne mineure 2021	Carte Parrainage Mineure 2021	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2021	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2021	Carte Journalière 2021	Total
APT	146 30,23%	11 02,28%	43 08,90%	11 02,28%	48 09,94%	1 00,21%	91 18,64%	12 02,48%	120 24,64%	483
AVIGNON	959 41,30%	27 01,16%	271 11,67%	89 03,83%	216 09,30%	6 00,26%	340 14,64%	58 02,50%	356 15,33%	2322
BEDARRIDES	44 31,88%	0 00,00%	34 24,64%	6 04,35%	17 12,32%	1 00,72%	24 17,39%	0 00,00%	12 08,70%	138
BOLLENE	252 34,01%	4 00,54%	93 12,55%	30 04,05%	73 09,85%	0 00,00%	118 15,92%	10 01,35%	161 21,75%	741
CAMARET/SERIGNAN	55 40,44%	3 02,21%	12 08,82%	3 02,21%	7 05,15%	1 00,74%	24 17,65%	0 00,00%	31 22,79%	136
CARPENTRAS	490 29,81%	9 00,55%	357 21,72%	62 03,77%	197 11,98%	1 00,06%	236 14,36%	19 01,16%	273 16,61%	1644
CAVAILLON	198 45,21%	0 00,00%	40 09,13%	11 02,51%	43 09,82%	2 00,46%	63 14,38%	5 01,14%	76 17,35%	438
GRILLON	144 37,31%	0 00,00%	7 01,81%	13 03,37%	44 11,40%	0 00,00%	87 22,54%	2 00,52%	89 23,06%	386
L'ISLE SUR LA SORGUE	483 37,35%	0 00,00%	172 13,30%	45 03,48%	135 10,44%	1 00,08%	181 14,00%	89 06,88%	187 14,46%	1293
LE THOR	104 27,81%	10 02,67%	71 18,98%	13 03,48%	47 12,57%	0 00,00%	74 19,79%	16 04,28%	39 10,43%	374
MONDRAGON	51 30,18%	5 02,96%	40 23,67%	12 07,10%	13 07,69%	0 00,00%	31 18,34%	1 00,59%	16 09,47%	169
MORNAS/PTOLENC	89 30,69%	4 01,38%	37 12,76%	11 03,79%	22 07,59%	1 00,34%	53 18,28%	3 01,03%	70 24,14%	290
ORANGE	401 34,57%	10 00,86%	179 15,43%	47 04,05%	116 10,00%	3 00,26%	201 17,33%	10 00,86%	193 16,64%	1160
PERNES	46 30,87%	1 00,67%	22 14,77%	5 03,36%	24 16,11%	0 00,00%	18 12,08%	1 00,57%	32 21,48%	149
PERTUIS	449 42,88%	8 00,76%	49 04,68%	26 02,48%	126 12,03%	4 00,38%	188 17,96%	22 02,10%	175 16,71%	1047
SAINTE CECILE	134 24,81%	5 00,93%	39 07,22%	19 03,57%	48 08,89%	2 00,37%	125 23,15%	6 01,11%	162 30,00%	540
SORGUES	134 27,97%	4 00,84%	79 16,49%	16 03,34%	38 07,93%	3 00,63%	63 13,15%	8 01,67%	134 27,97%	479
VAISON LA ROMAINE	153 30,18%	0 00,00%	73 14,40%	15 02,96%	53 10,45%	0 00,00%	81 15,88%	26 05,13%	106 20,91%	507
VELLERON	156 30,89%	1 00,20%	57 11,29%	13 02,57%	45 08,91%	2 00,40%	62 12,28%	47 09,31%	122 24,16%	505
VIOLES	124 47,51%	0 00,00%	59 22,61%	11 04,21%	26 09,96%	3 01,15%	27 10,34%	1 00,38%	10 03,83%	261
Total	4612 35,31%	102 00,78%	1734 13,28%	458 03,51%	1338 10,24%	31 00,24%	2087 15,88%	336 02,57%	2364 18,10%	13062 100,00%

■ Variation des effectifs 2020/2021

Evolution du nombre de carte depuis 2009

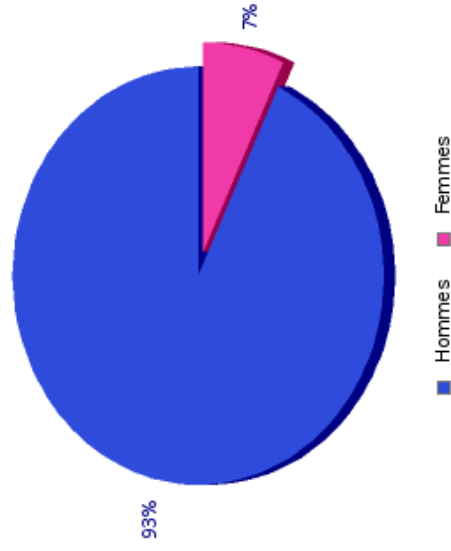
	Type de carte							TOTAL
	Majeure	Inter-Féd	Femme	Mineure	- 12 ans	Hebdo.	Jour.	
2009	8 395	0	410	1 631	2 584	394	473	13 887
2010	7 719	0	426	1 504	2 614	403	509	13 175
2011	2 876	5 109	484	1 569	2 834	412	913	14 197
2012	2 665	5 067	488	1 620	2 862	466	1 028	14 196
2013	2 497	5 118	452	1 480	2 820	510	1 123	14 000
2014	2 525	5 087	511	1 409	2 862	549	1 569	14 512
2015	2 288	5 018	554	1 428	2 729	400	1 558	13 975
2016	1 996	4 903	509	1 300	2 392	437	1 727	13 264
2017	1 962	4 902	490	1 320	2 383	393	1 822	13 272
2018	1 826	4 619	434	1 295	2 059	371	1 789	12 393
2019	1 808	4 635	461	1 157	1 919	409	1 846	12 235
2020	1 805	4 254	420	1 181	1 893	284	1 856	11 693
2021	1 836	4 612	458	1 369	2 087	336	2 364	13 062



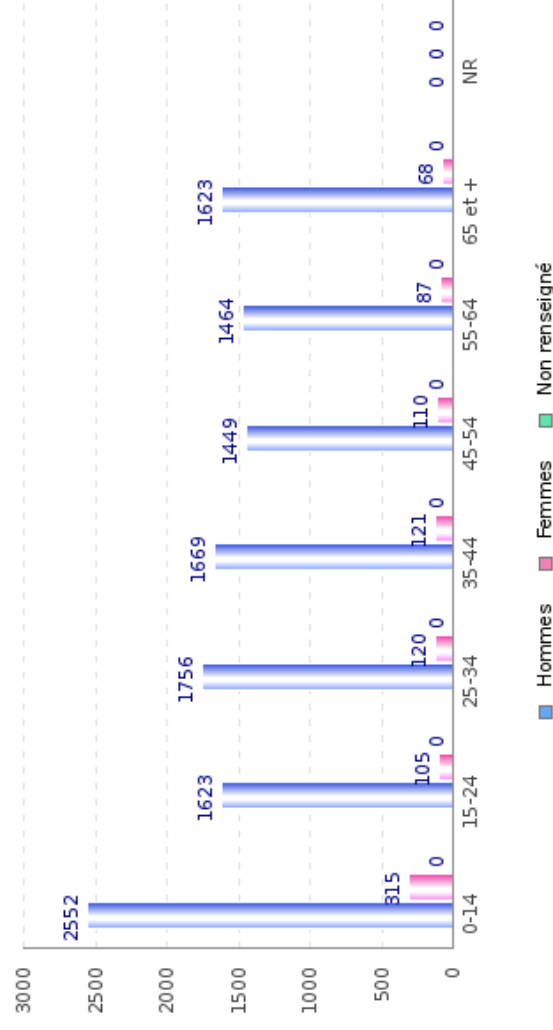
Statistiques du 01/12/2011 jusqu'au 31/12/2021

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	2552 21.03%	1623 13.37%	1756 14.47%	1669 13.75%	1449 11.94%	1464 12.06%	1623 13.37%	0 00.00%	12136 92.91%
Femme	315 34.02%	105 11.34%	120 12.96%	121 13.07%	110 11.88%	87 09.40%	68 07.34%	0 00.00%	926 07.09%
	2867 21.95%	1728 13.23%	1876 14.36%	1790 13.70%	1559 11.94%	1551 11.87%	1691 12.95%	0 00.00%	13062

Répartition Hommes / Femmes



Répartition par tranches d'âge



■ Vœux des AAPPMA

AAPPMA Bollène :

Le bureau de l'AAPPMA de Bollène souhaite une implication accrue de la Fédération concernant les diverses pollutions du Lez.

AAPPMA Carpentras :

Serait-il possible lors des prochaines des élections, de pouvoir réaliser celles-ci au cours du premier semestre de l'année précédant les élections de manière qu'au 1^{er} janvier de prise de fonctions d'une nouvelle équipe dirigeante celle-ci puisse fonctionner et assurer la continuité.

En effet, après les élections au cours du 4^{ème} trimestre, nous avons lors du changement d'équipe dirigeante une période neutralisée au cours de laquelle aucune décision ne peut être prise :

- l'ancienne équipe n'as plus aucun pouvoir à partir du 31 décembre
- la nouvelle équipe ne peut fonctionner car elle n'a pas l'agrément préfectoral. Sans ceux-ci pas d'accès au compte et prendre des décisions tant que l'arrêté préfectoral nécessaire pour que le nouveau président ainsi que le trésorier puissent s'installer.

Les délais pour obtenir l'arrêté préfectoral sont trop long.

La Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de Vaucluse remercie ses partenaires **et ses adhérents**.

